Accord Unedic : une correction a minima
Les modifications qui seront apportées au différé d'indemnisation des intermittents ne calmeront pas les opposants. **PAGE 2**

Le Bateau Feu rouvre après travaux
La scène nationale va bénéficier d'installations adaptées à l'opéra et à la danse et d'une salle pour les nouvelles scénographies. **PAGE 4**

ÉRIC LEGRAND

Roanne : le directeur remercié
Le nouveau maire a fait valoir la nullité du contrat d'Abdelwaheb Sefsaf, contestant aussi la double fonction d'artiste et directeur. **PAGE 5**

Nomination surprise de Pascale Henrot à la direction de l'ONDA **PAGES 3 ET 20**

BIMENSUELLE
N°339
2 mai 2014

La lettre du spectacle
L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

La culture reste en marge du futur «big-bang» territorial

Le maintien de la compétence partagée entre collectivités sur la culture n'est plus une garantie quand la future réforme territoriale a comme priorité de réduire les dépenses.

La seconde loi de décentralisation, qui sera présentée par Marylise Lebranchu le 14 mai, supprimera la clause de compétence générale, mais l'article 24 prévoit que : «*les compétences en matière de culture, de sport et de tourisme sont partagées entre les communes, les départements et les régions*». Le secteur du spectacle vivant avait bataillé pour la même cause, en 2010. Mais il avait alors l'appui des collectivités locales, vent debout contre une loi portée par la droite. L'opinion dominante dans les exécutifs locaux a basculé, face à la nécessité d'économies budgétaires, assumée par le gouvernement de gauche. Les collectivités devront même prévoir 11 milliards d'économies supplémentaires, entre 2015 et 2017.

Répartition des rôles

Même si elle conserve les financements croisés, la culture va se trouver prise dans cet étau . D'autant plus que la loi de décentralisation ne donnera pas aux régions le rôle de chef de file, à la différence du tourisme. La loi sur la création artistique promettait d'installer des «*pactes de développement territorial*» fixant une répartition des rôles. Mais elle ne passera à l'Assemblée qu'en 2015. Or la réalité économique va plus vite que les textes de loi et la décision d'une collectivité de réduire ou supprimer sa subvention à un festival n'attendra pas la conférence territoriale (*lire l'encadré ci-dessous et en page 4*). C'est déjà ce que constatent Martin Malvy et Alain Lambert, auteurs d'un rapport remis à Manuel Valls le 14 avril : «*La contrainte financière agit depuis 2010 comme un régulateur de ces imbrications* [entre collectivités], *chaque échelon se repositionnant sur son cœur de compétences et cherchant à minimiser ses coûts de gestion à travers des mutualisations. Ainsi, les régions comme les départements réduisent de plus en plus leur contribution aux politiques culturelles et sportives du bloc communal.*»

Une compétence obligatoire ?

L'article 25 de la loi Lebranchu incite à la création de guichets uniques : «*l'État, une collectivité territoriale ou un EPCI à fiscalité propre peut déléguer à une autre personne publique l'instruction et l'octroi des aides et subventions qui relèvent de sa compétence*». C'est un instrument qui peut stimuler la coopération entre financeurs publics, mais aussi, au nom de la simplification administrative, encourager les délégations de compétences des DRAC vers d'autres collectivités.

L'autre nouveauté de la réforme territoriale, présente dans tous les esprits, est la fusion des régions – leur nombre passera de 22 à 12 d'ici trois ans – puis la disparition des départements, à l'horizon 2021. Les départements dépensent 1,3 milliard d'euros pour la culture par an. En mars, l'association Culture et Départements révélait que sur 56 départements étudiés, 96% disposent d'une aide à la création artistique. Les communautés de communes prendront-elle le relais ? «*Si les départements sont voués à disparaître par absorption dans les métropoles, il suffit de prévoir que celles-ci auront obligation de coopérer avec les Villes et les Régions pour construire des politiques culturelles*», répond sur son blog Vincent Moisselin, directeur de la culture du Département de Seine-Saint-Denis. Jean-Philippe Lefèvre, adjoint à l'action culturelle et à l'événementiel de Dole, livrait ses doutes lors d'une table ronde au Printemps de Bourges : «*Nous allons vivre une déflagration avec le rapprochement des régions et la suppression des départements. Le nouveau territoire fera des choix, un ou deux festivals vont demeurer. La concurrence et la richesse des initiatives culturelles en France va être interrogée.*»

YVES PÉRENNOU

Béthune : Z'Arts Up sous tension

À deux semaines du festival des arts de la rue Z'Arts Up !, la nouvelle équipe municipale de Béthune (Olivier Gacquerre, UDI) veut faire des économies. Elle a annoncé à l'organisateur, la scène nationale Culture Commune, qu'elle proposerait de baisser sa subvention de 160 000 euros à 75 000 euros, soit un tiers du budget bénéficiant par ailleurs de crédits européens et de la Communauté de communes. La proposition devait passer au conseil municipal du 29 avril. Le festival qui invite 21 compagnies, soit près de 200 artistes et techniciens, pour plus de 100 représentations sur trois jours, était pris de court.

ASSURANCE CHÔMAGE

Accord Unedic : une correction a minima

La présentation du texte final de la convention d'assurance chômage au bureau de l'Unedic a été reportée d'un mois, à fin mai. Entretemps, l'article qui concerne le différé d'indemnisation des intermittents du spectacle (lire *La Lettre du Spectacle* du 18 avril) aura été modifié. Mais à quel niveau ? Le différé, délai d'attente avant de recevoir la première allocation chômage, avait fait l'objet d'une nouvelle méthode de calcul dans l'accord approuvé le 22 mars par le Medef, la CFDT, FO et la CFTC. Ce changement était vivement contesté par les intermittents, mais aussi critiqué par la ministre de la Culture. À côté de deux autres mesures de plus faible portée (le plafonnement du cumul mensuel allocation-salaires et la hausse des cotisations), l'instauration de ce délai devait générer 120 millions sur les 165 millions d'économie attendue par les trois mesures pour faire baisser le coût direct des annexes 8 et 10. Face aux protestations, l'Unedic a déplacé les curseurs (sur le montant du revenu et le nombre d'heures travaillées). Mais, selon les informations qui ont fuité dans le journal *Les Echos* du 24 avril, les concessions seraient assez minimes. 47 % des intermittents seraient soumis à un différé d'indemnisation, contre 56 % avec la formule issue du 22 mars, alors qu'ils sont 9% actuellement. Il faudrait néanmoins compenser la diminution d'économie et, pour cela, le plafond du «cumul allocations salaires» serait abaissé à 4 283 euros bruts au lieu de 5 475 euros, dans la première version.

Pas de quoi calmer les opposants à l'accord du 22 mars, emmenés principalement par la Coordination des intermittents et précaires (CIP) et la CGT-Spectacle. Des journées d'actions se sont succédé les 25 et 29 avril, avec un rassemblement devant le ministère du Travail, une annulation de concert de musique classique à Toulouse, des actions diverses dans de nombreuses villes. Même si les manifestants sont souvent moins d'une cinquantaine à chaque opération, l'impact médiatique est porté par la menace de bloquer des festivals d'été. Le groupe d'une quarantaine de protestataires, au Printemps de Bourges, n'a pas eu d'effet sur la tenue du festival. Il a été reçu par Aurélie Filippetti qui les a écoutés sans faire de propositions.

Le ministre du Travail, François Rebsamen, a apporté son soutien aux intermittents, le 28 avril sur France Inter, déclarant «*sans intermittents, il n'y a pas de rayonnement de la culture*». Mais il a aussi ajouté : «*Je me félicite qu'un accord ait été trouvé dans le cadre de l'assurance chômage. Il y a des efforts qui sont faits. Il y avait une erreur car le différé était pénalisant pour les petits salaires. La correction a été faite. Je vais le vérifier, mais je ne vois pas comment je ne validerais pas un accord signé par la CFDT et Force ouvrière.*» Ce qui a été qualifié de «*déclaration de guerre*» par Samuel Churin, l'un des porte-parole de la CIP. **Y. P.**

LE SYNDEAC : «Ajustements homéopathiques». «Les ajustements homéopathiques de certaines mesures – qui viennent d'être annoncées et semblent avoir été discutées entre les organisations patronales et les syndicats signataires – ne changent pas fondamentalement cette réforme néfaste des annexes 8 et 10 bâtie sur le système en vigueur depuis 2003, qui a déjà largement prouvé son injustice et son inefficacité.»

LA CGT-SPECTACLE : «Négociation de couloir». «La négociation de couloir continue entre les seuls signataires, nos propositions ne sont pas étudiées : la démocratie continue d'agoniser. [...] L'Unedic n'a fourni aucun chiffre officiel sur l'accord. Certaines dispositions du texte n'avaient jamais été examinées avant de surgir dans le texte un quart d'heure avant la fin de la négociation. C'était le cas du différé d'indemnisation.

LE SYNAVI : «Arbre qui cache la forêt». «Si le différé d'indemnisation est une aberration que le Synavi a dénoncée, il ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt, le compromis concédé par le Medef pour acheter la paix sociale ! Quid des autres mesures scandaleuses de l'accord qui porteront un coup fatal aux structures indépendantes de création et à l'emploi ?»

LA CIP : «Les intermittents ciblés». «Pourquoi le Medef prend-il pour cibles les intermittents, si peu nombreux, les intérimaires, si précaires ? Parce que les annexes 4, 8 et 10 de l'assurance-chômage faisaient partie des rares dispositifs de protection sociale pensés pour l'emploi discontinu. Aujourd'hui 86% des embauches se font en CDD, il y a des millions de salariés pauvres ou à temps partiel. Le Medef ne veut pas que le régime des intermittents du spectacle ou des intérimaires servent de modèle aux autres»

ONDA : NOMINATION SURPRISE.

La nomination de Pascale Henrot pour succéder à Fabien Jannelle à la direction de l'Office national de diffusion artistique (ONDA) (*lire aussi en page 20*) est une surprise car sur les huit personnalités auditionnées par le conseil d'administration le 18 avril – liste tardivement complétée – figurait Laurent Dréano, conseiller spectacle vivant de la ministre de la Culture. Le ministère étant le principal financeur de l'ONDA, l'affaire pouvait paraître entendue. Finalement, Aurélie Filippetti a conservé Laurent Dréano dans son équipe. Soit parce qu'elle préférait la continuité, soit parce qu'elle n'a pas voulu donner l'impression de se servir des établissements financés par l'État pour «recaser» son personnel politique. Le conseil d'administration de l'ONDA, présidé par Bernard Latarjet, avait également souhaité entendre, comme autres directeurs potentiels pour l'agence, Gwénola David, Frédéric Hocquard, Alexandre Krief, Robert Lacombe, Thierry Pariente et Sylvie Violan.

QUARTIERS PRIORITAIRES. Najat Vallaud-Belkacem a confirmé que la liste des 1 300 quartiers prioritaires serait annoncée fin mai et les 200 quartiers ANRU «entre l'été et l'automne». Elle s'engage sur la simplification des démarches des associations pour un financement au titre de la politique de la ville via l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). Celle-ci va privilégiera les conventionnements plutôt que les appels à projets. Selon une enquête de septembre 2013, réalisée par le Credoc, 17% des associations financées par l'ACSE exercent leur activité principale dans la culture. En 2013, l'ACSE disposait d'un budget d'intervention de 320 millions pour 2 500 quartiers prioritaires.

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. **Directeur de la publication :** Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Justine Gralepois, Anaïs Héluin, Philippe Verrièle. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoche. **Publicité et marketing :** Fabiola George. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Salomé Tharreau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n°s : 276 euros TTC.
Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC
(Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).
Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.
Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.
SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.
Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.
CPPAP : 0415T78729. ISSN : 1294-2499.
Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales
IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite.
Millénaire Presse
Presse PRO Association pour la promotion de la presse professionnelle
La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro
IMPRIM'VERT

THÉÂTRE PRIVÉ

Timide reprise confirmée sur l'année 2013

Le théâtre privé a vu ses recettes progresser de 2% en 2013, de 94,3 à 96 millions d'euros, selon le bilan de l'Association de soutien au théâtre privé (ASTP). La fréquentation a gagné un point à 3 millions de spectateurs. «*Comparés aux résultats de 2012, marqués par une chute brutale des recettes (-14%) et des fréquentations (-10%), ces chiffres traduisent sinon une véritable reprise, du moins une stabilisation*», se félicite l'association présidée par Marie-France Mignal. Le prix moyen du billet a légèrement progressé, de 31,72 € à 32,01 €. L'ASTP gère les recettes de la taxe fiscale sur la billetterie du théâtre privé. Celle-ci a rapporté 9% de plus qu'en 2012 (5,54 M€), grâce à l'amélioration des conditions de recouvrement. Cette taxe représente un tiers des recettes de l'association. Le nombre de garanties apportées par l'ASTP a fortement augmenté. Près de la moitié des représentations du théâtre privé à Paris (16 381) auront été couvertes par la garantie ASTP, chiffre sans précédent. La durée moyenne d'exploitation des spectacles sous garantie ASTP en 2013 est de 94 représentations, et leur budget moyen se situe à 715 567 €, en recul par rapport à 2012 (820 766 €) ; ce recul traduit une plus forte mobilisation de l'ASTP sur des spectacles en plus petites jauges, par rapport à 2012. Globalement, l'ASTP a consacré 82% de ses dépenses (16 M€) à des interventions sous forme de participations au déficit, aides à l'emploi, à la création, aux tournées, à la production et à la diffusion, aides à la reprise... Distribués entre 319 dossiers répartis sur 112 attributaires distincts. **Y. P.**

L'IRMA recentre ses activités

MUSIQUES ACTUELLES. L'IRMA, centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles, arrête l'activité de ses trois centres d'information spécialisés, le CIR rock-chanson, animé par Frédéric Drewniak, le CIMT (musiques traditionnelles), animé par François Bensignor, et le CIJ (jazz), animé par Pascal Anquetil. Avec des recettes propres en baisse, l'IRMA a redéfini ses missions prioritaires, dans une optique transversale. «*Nous avons perdu la moitié de nos ressources liées à l'édition papier en dix ans*», constate Gilles Castagnac, directeur de l'IRMA. «*La mise en relation des acteurs de la filière musicale doit rester au cœur de nos missions, mais nous devons faire face à de multiples interrogations, notamment par rapport aux territoires*», analyse Geneviève Girard, présidente de l'IRMA. Cette décision sous la contrainte financière intervient alors que la ministre a demandé à son administration (la mission musique réunissant la Direction générale de la création artistique et la direction générale des industries culturelles) de moderniser la structuration des organismes. Par ailleurs, la perspective d'un élargissement des missions du CNV va reposer la question d'une intégration de l'IRMA au sein de cet établissement comme cela était le cas il y a deux ans avec le projet de centre national de la musique. **N. D.**

Cinq nouveaux adhérents chez TPLM

FILIÈRE MUSICALE. Cinq fédérations de la musique ont rejoint l'association Tous pour la musique (TPLM), porte-voix de la filière musicale, à laquelle participaient déjà 21 fédérations de producteurs de disque dont des fondateurs comme la Sacem, l'Adami ou encore le Prodiss. Les nouveaux arrivants sont la GAM (Guilde des artistes de la musique), l'ESML (Syndicat des éditeurs de services de musique en ligne), le SNES (Syndicat national des entrepreneurs de spectacles), le SMA (Syndicat des musiques actuelles) et le Profedim (Syndicat professionnel des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs indépendants de musique). Avec cette vague d'adhésions, TPLM élargit son champ d'action à l'univers du classique (Profedim), du numérique (ESML) ou du théâtre musical (une des activités des producteurs du SNES). Le président de TPLM reste Bruno Lion. Il est entouré de Jules Frutos ou Aline Renet (Prodiss) et Guillaume Leblanc (SNEP) comme vice-présidents, Michel Joubert (Adami) comme trésorier et Jean-Marie Moreau (SNAC) comme secrétaire. En annonçant ces adhésions, Bruno Lion rappelle deux priorités de TPLM, le renforcement de la diversité musicale dans les médias et le développement du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) avec des «*moyens significativement renforcés, comme la ministre s'y est engagée*».

LE PRINTEMPS CHERCHE SON DIRECTEUR. La trente-huitième édition du Printemps de Bourges s'est achevée dimanche 27 avril sur un bilan de 55 400 entrées payantes, soit 1 700 de plus que l'an dernier. La fréquentation globale a été de 240 000 spectateurs, venus assister aux animations, concerts gratuits et payants. Le 25 avril, une cinquantaine d'intermittents ont manifesté, avant de rencontrer la ministre de la Culture. Aucun concert n'a été perturbé, une annonce de sensibilisation à la situation de l'assurance chômage des intermittents était diffusée avant certains d'entre eux. Daniel Colling, actuel directeur, passera la main après la prochaine édition. Avec C2G (Gérard Pont), nouveau propriétaire du Printemps de Bourges, il doit convenir d'un directeur pour lui succéder.

RENCONTRES DE L'ADAMI À METZ. Intervenant aux Rencontres européennes des artistes organisées par l'Adami les 16 et 17 avril, pour la première fois à Metz, la ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, a assuré qu'elle pourrait «*présenter prochainement les grands axes*» de la loi sur la création. Cette loi, a-t-elle insisté, rappellera que les artistes doivent être au cœur de toute politique culturelle : «*Il faut mieux protéger les artistes-interprètes, a déclaré la ministre. Il faut donc assurer un plus juste partage des revenus à l'ère du numérique.*» Elle a fait référence au rapport de Christian Phéline sur le sujet, mais souligné qu'il restait encore un «*travail de négociation très fort entre les différentes parties*». De quoi patienter. Centrées sur les effets de la chaîne numérique sur les artistes principalement dans la musique et l'audiovisuel, ces rencontres ont reçu 300 participants de dix nationalités dont 70 artistes.

D.R.

INSTALLATION DE LA MNACEP. Aurélie Filippetti a installé la Mission nationale pour l'art et la culture dans l'espace public (Mnacep) le 16 avril. Il s'agit, pour la ministre de «*doter les artistes, les professionnels d'un outil de travail, d'échanges et de propositions*». La présidence en est confiée à Jean Blaise, directeur du Voyage à Nantes (*La Lettre du Spectacle* du 18 avril). Il est entouré de Karine Gloanec-Maurin, présidente de la commission culture de l'Association des Régions de France et vice-présidente de la Région Centre et de Jean-Paul Bret, maire de Villeurbanne.

DUNKERQUE

Le Bateau Feu rouvre après deux ans et demi de travaux

Le Bateau Feu, scène nationale de Dunkerque, rouvre le 16 mai avec des fêtes de crémaillère jusqu'au 6 juin, invitant le Théâtre la Licorne, les compagnies Gilles Veriène, Tantôt, Beau geste, HVDZ, la compagnie Les Fous à réaction, associée à la scène nationale, Christian Schiaretti... L'équipement des années 1960 a été repensé, le bâtiment étant conservé et agrandi par une seconde enveloppe vitrée. «*Plus que d'une rénovation, il s'agit d'une refondation sur le plan technique*», insiste Hélène Cancel, directrice. Dans la grande salle de plus de 700 places, le gradin est plus pentu et le cadre de scène a été élargi de 12 à 15 mètres. La fosse d'orchestre a été reconfigurée pour accueillir de 45 à 65 musiciens, contre une trentaine auparavant. La jauge pourra être abaissée à 350 spectateurs. Le Bateau Feu bénéficiera ainsi d'installations aussi favorables à l'opéra ou à la danse qu'aux propositions théâtrales plus intimistes. Le cabinet Blond&Roux Architectes a aussi déplacé la petite salle, autrefois accolée à la grande. Créée dans l'extension du théâtre, elle est désormais autonome et pensée pour des représentations avec un plateau de 12 x 7,5 mètres, un grill technique sur toute la surface de la salle (12 x 17 m) et un gradin rétractable de 189 places. Ces spécificités permettront une programmation de spectacles en frontal ou des propositions où la scénographie intègre le public. Les équipements ont été modernisés et les espaces d'accueil du public repensés pour une configuration de plein pied. Le budget des travaux s'élève à 15,77 millions d'euros hors taxes, financés par la Ville et la Communauté urbaine de Dunkerque (27% chacune), la Région Nord-Pas-de-Calais (26), l'État (17%) et le conseil général du Nord (3%). **T. L. R.**

ERIC LEGRAND

D. R.
Hélène Cancel

Un PREAC à la Maison de la danse

ÉDUCATION ARTISTIQUE. Le nouveau Pôle de ressource pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC), Danse et arts du mouvement, de la région Rhône-Alpes organisera sa première session de formation à Lyon en septembre dans le cadre de la Biennale de la danse. Tête de pont du réseau chorégraphique en Rhône-Alpes, la Maison de la danse a été choisie pour porter le PREAC et la coordination en est confiée à Anouk Médard, enseignante mise à disposition par le rectorat. Après la mise en place en grande pompe du PREAC dédié à l'art lyrique, le 13 janvier, à Bordeaux, ces plateformes d'échanges entre les acteurs de l'éducation artistique et culturelle ont le vent en poupe. Elles ont pourtant été lancées par une circulaire interministérielle du 29 avril 2008. En matière de danse, il y a déjà six PREAC, liés aux CCN de Belfort, Montpellier, Rennes, ainsi qu'à Clermont-Ferrand et en Poitou Charentes. Les volumes d'activité sont variés. L'insistance du ministère de la Culture sur les questions d'éducation artistique ont donné aux PREAC une importance stratégique dans un contexte de raréfaction des moyens.

Strasbourg : un premier adjoint en vue

ÉLECTIONS. Alain Fontanel, qui succède à Daniel Payot comme adjoint chargé de la culture à Strasbourg, a la réputation d'être le dauphin du maire, Roland Ries. Magistrat financier, il a fait Sciences-Po Strasbourg, l'ENA et est titulaire d'un DEA «financement des collectivités» de Paris-Dauphine. Il a désormais le grade de premier adjoint, également en charge de la coordination de la municipalité. Il est aussi élu à la Communauté urbaine sur des délégations stratégiques : développement économique, rayonnement et l'attractivité, pôles de compétitivité, emploi et la formation professionnelle, ressources humaines... Il aura les pouvoirs pour donner une cohérence à la politique culturelle qui était hésitante. La direction des affaires culturelles n'avait d'ailleurs plus de tête depuis le départ de Jean-Louis Bouillère de la Communauté urbaine, en 2012.

GRENOBLE (38) VERS UNE DIMENSION MÉTROPOLITAINE.

L'écologiste Éric Piolle, vainqueur surprise des municipales, avait promis de placer les pratiques artistiques au cœur de sa politique culturelle et d'encourager les actions «hors les murs» des équipements communaux. Même si les écologistes tendent souvent à critiquer la concentration des budgets dans les grandes institutions, aucune inquiétude n'est exprimée à la direction de la MC2 quant aux relations avec les nouveaux élus. Par ailleurs, la Belle Électrique, future scène de musiques actuelles, ouvrira cet automne. L'équipe qui la dirigera devra négocier avec la municipalité l'augmentation de sa subvention de 325 000 euros, qui était basée sur un budget prévisionnel... de 2008.
Ce lieu, de même que la MC2, devrait passer sous la tutelle de la métropole qui verra le jour en 2015.

ILS ONT DIT

D. SCOTT

MICHEL SIMONOT
Écrivain, sociologue

«L'art, la culture, c'est aussi rendre la vie supportable à ceux qui souffrent, vivent mal. Oui, c'est important, vital : empêcher que le malheur ne submerge, ne paralyse. Mais rendre «supportable», n'est pas équivalent à rendre «acceptable». C'est quand les deux se confondent, dans le sérieux ou dans la fête, que s'insinue la soumission à l'ordre établi. Insidieusement. Comme les politiques culturelles à venir vont s'y employer trop souvent. Par peur de faire peur.»
Tribune sur Liberation.fr du 22 février

PERPIGNAN : DANS LES COMPTES DE L'ARCHIPEL.

La chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon a rendu un rapport sur la commune de Perpignan. Un chapitre met en question le recours à un partenariat public-privé pour la construction du théâtre de l'Archipel. Il conclut : «*Le financement par le partenaire privé* [...] *paraît avoir été choisi pour réaliser un équipement onéreux dans un contexte où, indépendamment de la contrainte technique, l'endettement de la commune rendait difficilement envisageable un financement classique par l'emprunt*.»
Les auteurs du rapport font observer que le soutien de la commune paraît ne déjà plus suffire au fonctionnement d'un établissement qui rayonne au-delà de la commune.

APRÈS MUNICIPALES

Roanne : le directeur remercié

Le nouveau maire de Roanne, Yves Nicolin (UMP), a annulé le contrat du directeur du théâtre municipal, Abdelwaheb Sefsaf, recruté en décembre 2012. Musicien et comédien, il avait fondé la Compagnie Anonyme avec Richard Brunel et créé avec Georges Baux le Fantasia Orchestra et la compagnie Nomade In France. Cette qualité d'artiste est d'ailleurs le principal motif de la décision du maire. Ce n'est pas tant sa programmation pluridisciplinaire qui semble poser problème. En revanche, une soirée associant sa propre création, *Quand m'embrasseras-tu ?*, sur des poèmes de Mahmoud Darwich, à un concert de musique yiddish lui avait valu des attaques, en décembre dernier, sur le thème du conflit d'intérêt, entre artiste et directeur du théâtre. Yves Nicolin avait, à l'époque, relayé ces critiques devant le conseil municipal. Désormais élu, il invoque l'invalidité juridique du contrat d'Abdelwaheb Sefsaf. Ce dernier conteste l'argument administratif.

D.R.
Abdelwaheb Sefsaf

Le 23 avril, il a reçu le soutien du Syndeac, du Syndicat national des scènes publiques et du Groupe des 20 en Rhône-Alpes. Ils réaffirment : «*Un artiste peut légitimement diriger un établissement culturel.* [...] *Nous ne tolérons pas que des élections soient prétextes à des règlements de comptes partisans.* [...] *L'art et la culture ne sont pas subordonnés au pouvoir, et les relations entre responsables politiques et établissements culturels doivent garantir le droit fondamental des artistes à la libre expression.*» Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes, a prévenu qu'un départ du directeur remettra en question la subvention de 60 000 € de la Région. Son contrat actuel ayant été dénoncé, Abdelwaheb Sefsaf a un contrat à durée déterminée jusqu'en juillet. **Y. P.**

Auterive : festival de danse annulé

HAUTE-GARONNE. La compagnie de danse Samuel Mathieu a annoncé le 22 avril l'annulation du festival Neuf9 qu'elle organisait depuis six ans à Auterive (31). Alors que la programmation était bouclée pour décembre et le budget de 60 000 € conforté, la nouvelle municipalité conduite par Jean-Pierre Bastiani (Divers droite) a dénoncé la convention triennale. Les 21 000 € prévus ne seront pas versés. La compagnie fait état d'une progression importante de la fréquentation. François Fregonas, adjoint à la culture, s'appuie pour sa part sur un rapport défavorable de onze personnalités de la ville et remis à la municipalité le 10 décembre, soit neuf jours seulement après la fin du festival 2013. Ce rapport conclut : «*Les exigences de la Compagnie Samuel Mathieu sont très hautes pour la Ville d'Auterive qui n'est armée ni techniquement ni financièrement ni logistiquement pour les supporter. L'équipe artistique du festival arrive en pays conquis et agit sans souci des attentes des Auterivains pour monter un événement qui ressemble davantage à une vitrine professionnelle qu'à un festival*». La DRAC et la Région soutenait la compagnie pour cette action de diffusion. Au-delà de cette opposition un peu caricaturale entre ambition artistique indéniable et attente locale supposée, se pose la question des priorités budgéaires. La Ville d'Auterive (9 500 habitants) fait construire une médiathèque dont le budget de fonctionnement reste flou. «*Cela ne me fait pas plaisir de devoir annuler ce festival*, reconnaît finalement François Fregonas, *mais il faut choisir. Pour ce qui est du rayonnement culturel d'Auterive, une médiathèque compte plus.*» **P. V.**

SAINT-OUEN : CRAINTE SUR LES BUDGETS. William Delannoy (divers droite), élu face à la maire communiste Jacqueline Rouillon, a pour projet un carnaval, le développement du festival Jazz aux Puces et un musée d'art comprenant un conservatoire. Des acteurs culturels craignent un gel des budgets. Mains d'Œuvres, lieu de résidence, attend le vote d'une subvention de 91 000 euros par la Ville. L'Espace 1789, géré par la même association, souhaite obtenir une subvention d'un million d'euros.

TOURCOING : OPÉRETTES ? Gérald Darmanin (UMP) a créé la surprise en battant l'ancien maire PS, Michel-François Delannoy, amateur de musique qui avait noué un partenariat fort avec la Scène de musiques actuelles du Grand Mix. Cette dernière travaille avec la Ville sur sa nouvelle convention 2014-2016. Gérald Darmanin a fait campagne sur le thème de la sécurité et de la baisse des impôts locaux, promettant le retour des opérettes au théâtre municipal Raymond Devos.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : INVESTISSEMENTS LOURDS. Pour la première fois en 90 ans, la ville du festival mondial des théâtres de marionnette est passée à droite. Le jeune maire Boris Ravignon est également devenu président de la nouvelle Communauté d'agglomération Charleville-Mézières Sedan. Son vice-président est Didier Herbillon, maire PS de Sedan. La communauté a engagé de nombreux investissements en matière de culture dont les coûts ont augmenté : Maison de la culture et des loisirs Ma Bohème, locaux de l'École supérieure nationale des arts de la marionnette et scène de musiques actuelles (12 millions d'euros). Des reports d'investissements pourraient occasionner des retards dans la livraison de la SMAC, prévue en 2017, avec une antenne à Sedan.

BOBIGNY : BILAN EN JUIN. Après 94 ans de municipalité communiste, Stéphane de Paoli (UDI) souhaite «*réinvestir les lieux culturels lourdement financés par la ville*». La salle de concerts et lieu de résidence Canal 93 bénéficie d'une subvention de 700 000 euros de la ville, sur un budget de 1,2 million d'euros. Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), Canal 93 est en régie autonome municipale. Plusieurs élus siégeront au conseil d'administration qui devra être réuni avant le 30 juin pour voter le bilan financier 2013.

TOULOUSE : DES PROJETS DIFFÉRENTS. La réhabilitation du château de la Mounède pour une salle des musiques du monde n'est plus garantie avec le retour à la mairie de Jean-Luc Moudenc (UMP). En revanche, les projets du nouveau maire pour transformer l'ex-prison Saint-Michel en «Étoile de la musique» comprennent, outre l'auditorium de 1 600 places, des studios, des lieux de résidences et un espace dédié aux musiques métisses. ¡Rio Loco!, festival de musiques du monde lancé sous la mandature de Dominique Baudis, n'est pas remis en cause. Hervé Bordier, directeur de ¡Rio Loco!, est encore pour trois ans chargé des musiques actuelles à la direction des affaires culturelles de la ville.

REIMS : PROJETS MAINTENUS. L'élection d'Arnaud Robinet (UMP) ne change rien aux projets de la SMAC de la Cartonnerie, dirigée par Gérald Chabaud. Le lieu espère entamer des travaux fin 2014 pour créer une troisième petite scène et un restaurant. Le nouveau maire fut membre du conseil d'administration de la SMAC, à son lancement.

ARTS DE LA RUE

Oposito en tournée dans un *«biotope rétréci»*

Kori Kori, la nouvelle pièce de la compagnie Oposito, créée l'été dernier, démarre une tournée de vingt dates qui l'emmènera de Vieux-Condé à Angers, au fil des festivals d'arts de la rue. L'année dernière, la compagnie a été invitée dans cinq festivals (Amiens, Sotteville-lès-Rouen, Alès, Chamarande, Chalon-sur-Saône et Aurillac) qui lui ont valu 120 retours dont une moitié devraient donner suite dans les deux ans et demi, en France et à l'étranger. C'est un succès pour une pièce qui emploie 34 personnes dont 18 comédiens et 4 musiciens, avec un prix de cession de 19 500 euros. La troupe, munie de simples chaises, emmène la foule de spectateurs le long d'une déambulation ponctuée de tableaux chorégraphiques et musicaux, par des artistes aux personnalités et physiques très divers. Cela reste un spectacle de masse et pourtant Oposito rompt avec les grandes parades qui avaient fait sa réputation depuis vingt-cinq ans. Pas de décors colossaux, pas de longue préparation, la compagnie peut arriver le jour même pour jouer le soir. La crise a détourné les collectivités des spectacles énormes. Jean-Raymond Jacob, directeur d'Oposito, compare : «*Un programmateur devait prévoir 150 000 à 200 000 euros pour accueillir* Transhumance. *Ce n'était pas le même nombre de représentations, mais une date de* Transhumance *représentait trois semaines de présence pour l'équipe. Il y a trois ans, plutôt qu'un gros projet au Maroc qui nous aurait emmené jusqu'aux Jeux olympiques, nous avons réfléchi à un spectacle qui s'adresse toujours à la foule mais sans demander de grosse technique.*» Après les commandes publiques, Oposito a aussi retrouvé le réseau des coproducteurs. *Kori Kori* a été coproduit par cinq centres nationaux d'arts de la rue (CNAR). «*Je me suis rendu compte combien le réseau est pauvre. Mis bout à bout, les budgets des CNAR arrivent à peine à la hauteur d'une scène nationale moyenne.*» Sans renier le monumental, Oposito s'est donné une liberté de création en échappant aux contraintes économiques, mais aussi techniques. «*L'aménagement de l'espace urbain, en vingt ans, a transformé l'accès aux villes. Avec* Kori Kori, *j'ai encore une fluidité en tant qu'artiste dans un biotope qui se rétrécit*», conclut Jean-Raymond Jacob. *Kori Kori* est cosigné par Jean-Raymond Jacob, Enrique Jimenez et Pascal Le Guennec avec une composition de Michel Taïeb et une chorégraphie de Nathalie Pernette. **Y. P.**

XAVIER CANTAT

Kori Kori, la nouvelle création

Le Moulin Fondu vers un déménagement

Le Moulin Fondu, lieu de fabrique et centre national des arts de la rue lié à Oposito, va sans doute quitter Noisy-le-Sec où la compagnie est implantée depuis 23 ans, à défaut de voir aboutir ses projets d'extension. Des discussions sont en cours en vue d'une installation d'ici deux à trois ans, dans une autre commune de la petite couronne. Ce qui entraînera aussi le déplacement du festival les Rencontres d'ici et d'ailleurs dont la prochaine édition (les 10 et 11 mai) est raccourcie à deux jours pour raisons budgétaires.

Musiques du monde : deux festivals donnent naissance au Silo

LANGUEDOC-ROUSSILLON. Le Festival de Thau (Hérault) et le festival Détours du monde à Chanac (Lozère) mettent en commun leurs efforts dans l'aide à la création et l'accompagnement d'artistes régionaux. Ils créent le Silo, une «fabrique coopérative», qui n'a pas de structure juridique propre, mais qui formalise le partage, entre les deux festivals, des missions de production, création, résidences, aide à la circulation des œuvres. La coordination en est confiée à Florian Olivères, directeur artistique de Détours du monde : «*L'origine remonte à trois ans,* explique-t-il. *En région Languedoc-Roussillon, il y a un foisonnement artistique de musiques du monde, mais au bout de quelques années, nous constations que le vivier des groupes régionaux se tarissait. Au lieu d'attendre que les groupes frappent à notre porte, nous avons décidé d'aider des projets de création comme* Safar, *d'Imed Alibi, percussionniste de Montpellier.*» Le Silo démarre officiellement avec une enveloppe constituée par un apport de 30 000 euros partagé par les deux festivals, un soutien du conseil régional de 13 000 euros et une aide européenne de 11 000 euros (programme Leader). Il n'y a pas de lieu dédié. Florian Olivères préfère solliciter des partenaires en fonction des projets, comme l'abbaye de Valmagne pour une création acoustique associant Imed Alibi, le trompettiste Michel Marre et le chanteur tunisien Mounir Troudi. Deux autres projets sont lancés avec la Compagnie Trio d'en bas associée au chanteur malgache Rajery et un travail à plus long terme avec René Lacaille. Chaque festival sollicitera son réseau pour soutenir la diffusion, mais, au-delà, «*L'idée est d'aller plus loin qu'une création ou qu'une formation qui ferait quelques dates, et de développer des carrières d'artistes.*» **Y. P.**

FRANCK BOURREL

Takalo Cie trio d'en bas & Rajery

TMN LAB, UN RÉSEAU POUR LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE. Le TMN lab, pour Laboratoire Théâtres et médiations numériques, organise le 22 mai à l'Avant Seine-Théâtre de Colombes (92), une rencontre professionnelle sur la sensibilisation de l'institution théâtrale à l'innovation. Créé l'an dernier, ce réseau entend être un dispositif au service des professionnels de la médiation du spectacle vivant sur les questions de communication numérique. Les rencontres professionnelles régulièrement organisées s'accompagnent d'un site Internet participatif (www.tmnlab.com) destiné à devenir un outil de partage d'expérience et de bonnes pratiques, et un espace ressource. Le réseau initié par Anne Le Gall (directrice communication et développement de l'Avant Seine-Théâtre de Colombes), Sébastien Daniel (chargé de communication au Théâtre Jacques Prévert d'Aulnay-sous-Bois) et Julia Passot, (responsable de la communication du Théâtre du Rond-Point à Paris) est en cours de structuration en association. Il compte une soixantaine de membres actifs, principalement des chargés de relations avec les publics, des relations presse ou de la communication.

PARIS

Une «saison» danse au Théâtre des Champs-Élysées

La saison prochaine, le Théâtre des Champs Élysées (TCE) va redevenir un acteur important de la diffusion chorégraphique à Paris. Sous l'intitulé «festival Transcendance», le théâtre accueillera cinq spectacles en coréalisation avec les Productions Albert Sarfati. Deux compagnies nationales, celles de Norvège et d'Espagne, le groupe de Nicolas Leriche qui viendra juste de quitter l'Opéra de Paris, la compagnie de Russell Maliphant et le Ballet-Théâtre Boris Eiffman. «*C'est Jíri Kylián qui a choisi le ballet de Norvège pour interpréter ses œuvres*, explique Vony Sarfati, cheville ouvrière de la programmation. *Il a fixé lui-même le programme*», reprend-elle, ajoutant que pour la saison suivante (2015-2016), c'est Mats Ek qui sera en lumière. Derrière l'appellation de festival, c'est bien une saison chorégraphique qui s'installe au Théâtre des Champs-Élysées, sachant que les rendez-vous habituels au lieu (Gala des étoiles du XXIe siècle, flamenco avec Sara Baras) sont maintenus. Sept programmes majeurs de danse seront au programme de la saison, avec des séries de 2 à 4 représentations, grâce à un partenariat avec le producteur privé. «*Le TCE à besoin de 20% de location pour équilibrer ses comptes,* assume Michel Franck, directeur du théâtre. *Je travaille bien avec Vony Sarfati et cette collaboration nous permet d'avoir une vraie programmation. Nous avons constaté qu'il y avait un manque pour la danse à Paris.*» Michel Franck qui affiche un goût pour Preljocaj ou Gallotta ne s'interdit pas de voir d'ici trois ans quelques-uns de ces noms dans sa programmation : «*Quand je reçois une proposition, je la transmets à Vony et nous voyons ensemble*». **PHILIPPE VERRIÈLE**

ANNE-DENIAU
Nicolas Leriche

PUBLICS : LES AMÉRICAINS DIFFÉRENTS OU EN AVANCE ?

La comparaison des pratiques culturelles des Américains et des Français montre beaucoup de similitudes, mais une divergence apparaît depuis le début des années 2000. L'enquête que vient de publier le Département des études et statistiques du ministère de la Culture, signée Angèle Christin et Olivier Donnat, révèle que les taux de fréquentation des équipements américains ont baissé entre 2002 et 2008, au point d'atteindre des niveaux inférieurs à ceux des années 1980 dans le cas des cinémas, des musées, des concerts jazz ou classique et des spectacles de danse et théâtre. «*L'évolution a été inverse en France, écrivent les auteurs, en particulier pour les spectacles de danse et de théâtre*». Par ailleurs, aux États-Unis, les inégalités entre catégories sociales en matière de participation culturelle se sont accrues plus fortement qu'en France. Cela peut s'expliquer par le système français des subventions. Mais peut-être aussi, de façon moins optimiste, par l'avance de Américains sur les Français pour le suréquipement en écrans domestiques et nomades. La tendance nous menacerait donc aussi. www.culture.gouv.fr

Un CDC annoncé, deux autres en attente

DANSE. L'entrée de Pôle Sud dans dans le réseau des centres de développement chorégraphique, début 2015, équilibrera un réseau quasi absent du quart Nord-Est. Elle relance un mouvement qui s'était assoupi depuis deux ans, après l'accession de L'Échangeur de Fère-en-Tardenois. En préfiguration depuis deux ans, Pôle Sud attend la note d'opportunité et l'inspection. L'horizon assez clair lui permet d'annoncer déjà une évolution importante de ses activités. Les autres projets de CDC sont moins simples. En Guyane, la préfiguration de deux ans est achevée et l'on y attend la note d'opportunité. Demeure le problème de la direction par Norma Claire, chorégraphe en activité ce qui est en contradiction avec les règles de fonctionnement des CDC. Il devrait donc y avoir une séparation des deux structures, d'un côté la compagnie, de l'autre le CDC. Le conseil d'administration de ce dernier veillera à l'étanchéité entre l'un et l'autre. Quant au cas parisien, l'inspection est achevée, mais son rapport reste secret. La DGCA qui reconnaissait l'urgence de prendre une décision se hâte lentement et chacun attend tandis que les quatre structures constituant le «fameux» CDC Paris-réseau travaillent aujourd'hui en dehors de toute convention. Cette prudence témoigne d'un embarras à constater que le dispositif marche mal et qu'il est nécessaire de trouver un mode de fonctionnement accepté par les intéressés, mais aussi de la Ville de Paris et l'État. **P. V.**

Les Chœurs et solistes de Lyon et le Chœur Britten s'unissent

LYON. Les Chœurs et solistes de Lyon (CSL), dirigé par Bernard Tétu, et le Chœur Britten, dirigé par Nicole Corti, ont créé une association commune avant une fusion administrative à venir. Les deux équipes souhaitent définir un projet artistique et culturel commun, avec des répertoires complémentaires : les musiques françaises et européennes du XIXe et du XXe siècle pour CSL, les œuvres contemporaines d'après les années 1960 pour le Chœur Britten. «*L'objectif est d'asseoir l'identité de ces deux chœurs en Rhône-Alpes tout en fidélisant des noyaux de chanteurs pour les deux chœurs. L'enjeu est aussi leur réunion pour les programmes symphoniques de l'Auditorium-Orchestre national de Lyon*», précise Katia Lerouge, directrice générale de la structure commune qui compte cinq emplois administratifs en équivalent temps plein. L'union devrait renforcer les relations avec les collectivités et l'État. Bernard Tétu et Nicole Corti envisagent de passer le relais de la direction artistique dans quelques années. CSL a subi entre 2011 et 2013 une baisse de ses subventions de l'État et du conseil général du Rhône pour un total de 100 000 €. Les aides publiques des deux chœurs devraient être à la hausse cette année de la part de l'État et de la Région Rhône-Alpes, dans le cadre de la fusion. Elles représentent un peu moins de la moitié du budget (État, Région, Ville de Lyon et Département) de 1,146 million d'euros. Le Chœur Britten bénéficie historiquement de soutiens privés. Le rapprochement est une occasion de consolider la mixité des financements. **T. L. R.**

SIRYLINE
Le Chœur Britten

PORTUGAL

«La crise met en danger le festival Alkantara»

Thomas Walgrave, directeur artistique du festival Alkantara, biennale de spectacle vivant, du 13 mai au 8 juin à Lisbonne.

Le festival présente des artistes internationaux comme Anne Teresa de Keersmaeker, mais aussi la scène contemporaine portugaise. Quels sont vos priorités ?
Je cherche des artistes qui ont un point de vue fort, une certaine urgence à créer, et dans une optique de transdisciplinarité. Nous avons toujours eu des artistes de la scène européenne car le festival a toujours cru dans la collaboration internationale. Je ne me suis jamais intéressé à une forme d'art que l'on pourrait dire universel, mais plutôt à des thèmes qui paraissent locaux mais qui trouvent une résonance universelle.

D.R.
Thomas Walgrave

Quelle est la situation économique du festival ?
Avec la crise, il y un vrai danger pour Alkantara. La subvention de l'État cette année est de 90 700 €, soit une baisse de 55% par rapport à la précédente édition en 2012, et de 71% par rapport à 2010. Le festival est organisé dans différents lieux dans la capitale et on peut parler de véritable édition de solidarité cette année avec ces partenaires[1]. La ville de Lisbonne nous aide, en direct et via les coproductions de ses théâtres, mais l'État doit se réengager réellement.

Quels sont les effets sur le festival ?
En 2012 nous avions 21 propositions artistiques et 31 il y a quatre ans. Pour cette édition nous en aurons 16. Le festival a accueilli près de 10 000 spectateurs en 2012, des Lisboètes mais aussi de professionnels fidèles, et nous travaillons à ce que notre public ne soit pas que celui du théâtre contemporain. La baisse du soutien de l'État n'a rien à voir avec une évaluation négative du festival, bien au contraire. Mais le gouvernement ne semble pas comprendre l'intérêt d'un festival international contemporain pour la capitale. Et il n'y a pas de politique de mécénat pour ce secteur au Portugal. On sent que c'est le début d'un mécanique violente pour le secteur car il n'y a pas eu de systèmes mis en places qui pourraient palier au désengagement de l'État.

PROPOS RECUEILLIS PAR TIPHAINE LE ROY

(1) Théâtre national Dona Maria II, théâtres municipaux Maria Matos et São Luiz, Fondations Culturgest et Calouste Gulbenkian…

Luxembourg : révision des conventions

BUDGETS. La nouvelle ministre de la Culture du Luxembourg, Maggy Nagel, a confirmé que ses services réexaminent l'ensemble des conventions aux institutions culturelles. «*L'objectif n'est pas de dénoncer des contrats existants ou de supprimer des programmes,* a précisé le chef du gouvernement Xavier Bettel, le 9 avril. *Toutefois, il existe éventuellement des conventions qui ne tiennent plus compte des réalités actuelles.*» En 2013, les dotations du ministère ont représenté 52,3 M€ dont la moitié à la musique ; 5,4% pour le théâtre et 0,8% à la danse. La révision s'inscrit dans un objectif d'économies et de réduction de 10% des frais de fonctionnement des établissements publics. Premier exemple, la tournée en Chine de l'Orchestre philharmonique du Luxembourg, prévue en septembre 2014, a été annulée.

Forum politique et culture

LYON. Le réseau A Soul for Europe organise son prochain forum à Lyon, le 17 mai, sur les relations entre culture et politique. Parmi les intervenants figurent Doris Pack, président de la commission Culture éducation du Parlement européen, Nele Hertling vice-présidente de l'Académie des arts de Berlin, Vesselin Dimov, président de l'association bulgare du théâtre ACT, Nihad Kreševljakovic, directeur du SARTR, à Sarajevo…

Prix FIFA

CANADA. Le documentaire *Une chaise pour un ange (A Chair Fit for an Angel)* du metteur en scène Raymond St-Jean, inspiré de *Borrowed Lingt,* la pièce du chorégraphe finlandais Tero Saarinen, a remporté deux prix au 32e FIFA (Festival International du Film d'Art) de Montréal.

Salzbourg demande des subventions

AUTRICHE. Helga Rabl-Stadler, présidente du festival de Salzbourg, a déclaré que le festival aura besoin d'une augmentation de l'aide publique pour passer un cap financier difficile. «*Il en va de l'existence du festival*», a-t-elle confié. La dernière édition se serait soldée par un déficit de 1,6 million d'euros sur un budget de 65 millions. Le festival touche 1,3 M€ de subvention de l'État.

European Lab

FESTIVALS. Le European Lab Forum se tiendra du 27 au 30 mai dans le cadre des Nuits sonores, à Lyon. Des responsables de festivals internationaux échangeront sur les thèmes «une nouvelle génération d'acteurs pour l'Europe» (le 27), «Perspectives sur la ville de demain» (le 28), «Médias, entreprenariat et nouveaux usages culturels» (le 29) et «Industrie de la musique : les penseurs et militants de l'innovation» (le 30). www.europeanlab.com

VITE DIT

✱ Hélène David succède à Maka Kotto comme ministre de la Culture du Québec ✱ Allemagne : Christof Seeger-Zurmühlen succède à Barbara Kantel à la direction du Jeune Théâtre de Dusseldorf. ✱ Mary Clare Deane succède à Gerry Mc Ginn à la direction de l'Opéra de Belfast. ✱ Après la décision du comité directeur de l'Opéra de San Diego (3 millions d'habitants dans l'agglomération) d'arrêter la saison fin avril pour raisons financières, les soutiens et membres bienfaiteurs se sont mobilisés pour éviter la disparition de l'établissement.

PS : Hocquard remplacé par Brossel. Frédéric Hocquard n'est plus secrétaire national du Parti socialiste chargé de la culture. Avec l'arrivée de Jean-Christophe Cambadélis, le nouveau conseil national compte une secrétaire nationale à l'Éducation, la formation et la culture en la personne de Colombe Brossel. Frédéric Hocquard s'est démarqué de la ligne dominante au PS en réclamant une «*inflexion sociale*», après les municipales. En tant que secrétaire national, il a adopté une attitude parfois critique vis à vis du gouvernement. Il a ainsi pris ses distances avec les délégations de compétences instituées dans la loi de décentralisation et souhaité une réforme «de gauche» des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage.

Mythes adolescents à Clermont-Ferrand. Le Théâtre du Pélican, dirigé par **Jean-Claude Gal** à Clermont-Ferrand, organise le festival la Cour aux ados, sur les nouvelles mythologies de la jeunesse (du 14 au 17 mai). Il s'agira de réfléchir à la persistance des mythes anciens et à leur transposition à l'époque actuelle, aux nouveaux héros de la jeunesse, à la manière d'étudier les mythes dans l'enseignement secondaire et à l'université… Des résidences d'auteurs sur cette thématique ont déjà eu lieu en 2013, dans le cadre d'un accompagnement à l'écriture d'adolescents. Le festival a pour parrains l'universitaire Marie Bernanoce et le dramaturge Jean-Pierre Siméon. Sept autres auteurs sont invités : Sabryna Pierre, Marine Auriol, Ronan Mancec, Dominique Richard, Jean-Pierre Cannet, Dominique Paquet et Claire Rengade.

GÉRALD JAY

Conventions à Saint-Priest… Le Théâtre Théo Argence, à Saint-Priest (69), devient scène conventionnée pour les écritures théâtrales contemporaines. L'établissement, adhérent du Groupe des 20 théâtres de ville en Région Rhône-Alpes, propose notamment le projet La Fabrique de théâtre qui réunit des auteurs et des habitants, des compagnies. Deux commandes d'écritures sont en cours, à Sabryna Pierre et à Mariette Navarro. Une création collective, *Bonheurs : Clic(s) et déclic(s),* sera présentée le 17 juin. La convention (2014-2017) porte sur une enveloppe de 45 600 euros par an, l'aide de l'État portait jusqu'à présent sur l'éducation artistique. Le budget de la structure est de plus d'1,5 M€. Anne Courel dirige le Théâtre Théo Argence depuis 2010.

Et dans le Briançonnais. Le Théâtre du Briançonnais, dirigé par **Frank-Éric Retière,** est désormais conventionné «pour les écritures d'ici et d'ailleurs». Cette convention d'objectifs avec la DRAC et la communauté de communes porte sur la période 2014-2016 avec des objectifs d'aménagement culturel du territoire, de diffusion, d'action culturelle, de meilleure diffusion des formes et disciplines souvent insuffisamment valorisées, de soutien aux compagnies indépendantes et aux ensembles musicaux et vocaux.

SEW à Morlaix. La demande de permis de construire a été déposée pour réhabiliter l'ancienne manufacture des tabacs de Morlaix (29). Celle-ci deviendra SEW, pour Salamandre, le cinéma d'art et essai, le Théâtre de l'Entresort, créé par Madeleine Louarn, et Wart, association organisant le festival Panoramas avec une activité de tourneur. Rodolphe Burger et la compagnie de danse Mawguerite de Bernardo Montet sont les artistes associés de ce projet financé par l'État, la Région Bretagne, le Département du Finistère et Morlaix communauté pour 3,9 millions d'euros. Sew accueillera en 2016 une salle de spectacle (500 spectateurs debout), des bureaux, deux salles de cinéma et des salles de répétition.

Houdart-Heuclin déménage. La compagnie Dominique Houdart-Jeanne Heuclin quitte Paris pour Villeneuve-lès-Avignon (Gard). La compagnie a une longue histoire avec cette ville. De 1972 à 1980 elle y a animé le Carrefour du théâtre d'animation, avec Marcel et Catherine Violette. Elle y jouera *Petit Théâtre d'objet des philosophes,* en juillet, en partenariat avec Villeneuve en scène.

LE CHIFFRE

+11%

C'est la hausse moyenne des charges artistiques dans scènes de musiques actuelles (SMAC) entre 2010 et 2012, selon le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV). L'enquête porte sur un échantillon de 74 lieux représentant 2725 représentations. La hausse est liée au coût des contrats de cessions (+11%) et des contrats de coréalisation pour les grandes scènes (+34%). L'étude détaille toutes les recettes et charges des SMAC. ww.cnv.fr

MUSIQUES TRADITIONNELLES

La coopération fait événement dans le Massif central

MC l'événement, du 15 avril au 15 juin, est le point d'orgue d'un projet de coopération soutenu par l'Union européenne entre sept structures de quatre régions du Massif central centrées sur les musiques et danses traditionnelles. C'est un festival itinérant proposant spectacles de musique et danse, expositions, publications à partir de collectages sonores, ateliers de danse, marches commentées, veillées, bals, débats…

«*Ces cinq dernières années, nous avons coproduit quinze spectacles, coédité un livre, monté une exposition,* raconte José Dubreuil, directrice de l'AMTA, à Riom. *Il fallait rendre public ce travail qui touche un public très large*». Dans cette optique d'ouverture, son agence est partenaire de la Coopérative de mai, scène de musiques actuelles à Clermont-Ferrand, pour une journée de croisements entre musiques traditionnelles et actuelles, le 15 juin. Le groupe Artùs a animé une rencontre avec trois groupes La Granja Orchestra, The Imposture et Ultra Zook dans le cadre du projet «Va Sampler ta Grand Mère», en s'inspirant de collectages issus du patrimoine. Les partenaires de MC l'événement sont l'Agence des musiques des territoires d'Auvergne (AMTA), l'Association nationale cultures & traditions (ANCT), le Centre régional des musiques traditionnelles en Limousin (CRMTL), le Centre interrégional de développement de l'Occitan (CIRDÒC), Institut d'Estudis Occitans dau Lemosin, la Maison du patrimoine oral de Bourgogne (MPO) et Scènes croisées de Lozère.

D.R.

Conseil parisien de la musique. En déplacement au Printemps de Bourges, la maire de Paris, **Anne Hidalgo**, et son premier adjoint à la culture, **Bruno Julliard**, ont annoncé la création d'un Conseil parisien de la musique. Avant la fin de l'année, cette instance réunira les acteurs des musiques actuelles – privés et publics – dans un espace «*de concertation et de co-construction des politiques de soutien aux musiques actuelles*», a expliqué la maire.

France-Allemagne pour Carabosse. La compagnie Carabosse concevra une installation de feux dans le Jardin Franco-Allemand de la vallée du Deutschmühlental, le 26 mai. Cette soirée est proposée à l'initiative du ministère de l'éducation et de la Culture de Sarre et de la Ville de Sarrebruck, dans le cadre du Festival Perspectives (du 22 mai au 1er juin) et en coopération avec «Cabanes, festival de Moselle». L'événement s'inscrit dans le projet partenarial européen intitulé «De charbon, d'acier, de sueur et de feu», cofinancé par le programme européen Interreg. Ce partenariat permettra aussi d'accueillir la compagnie Osmosis, d'Ali Salmi.

Parcours atypique avec Josef Nadj. Du 15 au 18 mai 2014, le Centre Chorégraphique National d'Orléans et L'Antre-Loup proposent un parcours chorégraphique et plastique avec **Josef Nadj** et des artistes proches de son univers. Le public est amené à les rencontrer dans des lieux agricoles (poulailler, granges…) de Gourvilliers. Installé dans ce hameau proche de Pithiviers-le-Vieil (45) depuis 2011, L'Antre-Loup, fabrique artistique, développe des actions en territoire rural en impliquant le plus grand nombre. Josef Nadj fera l'objet d'un temps fort au festival Mimos de Périgueux 2014.

Hivernales dans les scènes d'Avignon. Les membres de l'association Scènes d'Avignon, Théâtre du Balcon, Théâtre du Chêne noir, Théâtre du Chien qui fume, Théâtre Golovine, Théâtre des Halles et Théâtre des Carmes ont proposé à *Emmanuel Serafini*, directeur du centre de développement chorégraphique Les Hivernales, d'intégrer l'association à compter du 30 septembre. Par ailleurs, Emmanuel Serafini a été élu au Conseil d'administration d'Avignon Festival et Cies (AF&C).

L'IMAGE

D.R.

BIS REPETITA… Le 24 mars, deux projets de création ont été présenté à la SACD à Paris dans le cadre de «Bis Repetita tu pitches à Nantes, on se revoit à Paris !», organisé par le Centre national du Théâtre et la SACD. Ils avaient été sélectionnés parmi sept projets présentés lors des BIS 2014, à Nantes les 22 et 23 janvier. Il s'agissait de *Azote et fertilisants* de Ronan Mancec, mise en scène de Laure Fonvieille (Compagnie La Mort dans la Boite) et *Rouge* d'Emmanuel Darley, mise en scène de Maïanne Barthès (Compagnie United Mégaphone) [notre photo].

Festival indé italien. La première édition du Maggio Festival aura lieu du 16 au 18 mai au Gibus à Paris. Consacrée aux musiques actuelles indépendantes italiennes, la manifestation accueillera neuf artistes ou groupes. Maggio Festival est produit par la librairie-café Marcovaldo et le tourneur Vinile, créés notamment par **Francesca Gatti Rodrigo**. Celle-ci confie : «*le festival pourrait tourner dans d'autres capitales européennes, où les locations de salles sont deux fois moins chères qu'à Paris*».

Jean-Luc Moreau médaillé. Le 28 avril, le comédien et metteur en scène **Jean-Luc Moreau** a reçu la médaille d'honneur de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). Cette distinction salue le talent et l'ensemble de l'œuvre d'un auteur.

THÉÂTRE

Le festival de Caves s'étend en France

Initié par le metteur en scène Guillaume Dujardin et sa compagnie Mala noche à Besançon, le Festival de Caves est implanté dans l'Est de la France. Pour cette 9e édition, jusqu'au 27 juin, il s'étend à 61 villes, avec des incursions à Paris, dans l'Ouest (Nantes et Saint-Nazaire), mais aussi dans le sud à Montpellier, pour 240 dates. La compagnie organisatrice coproduit 14 spectacles sur les 35 proposés, et travaille de manière régulière avec une dizaine de comédiens sur les projets coproduits. «*Nous avons opté pour un fonctionnement qui est plus de la coorganisation avec les différents acteurs locaux qui nous contactent pour programmer (compagnies, associations ou individus), que sur une véritable direction artistique*», précise Guillaume Dujardin. Toutes les représentations ont lieu dans des caves, généralement mises à disposition par des particuliers, pour une jauge de 19 personnes, comédiens inclus. «*L'intérêt est de baser la communication sur le bouche à oreille car sur ces jauges il n'y a pas de problèmes de remplissage. Cela implique encore plus fortement les spectateurs dans le projet, d'autant que nous les convoquons seulement la veille du spectacle pour les conduire au lieu de représentation tenu secret*», indique le metteur en scène. Le Festival de Caves bénéficie de soutiens publics à différents échelons territoriaux (Ville de Besançon, conseil régional de Franche-Comté, conseil général du Doubs, Ville de Lyon, Mairie du 18e arrondissement de Paris…) 90% du budget du festival (120 000 euros au total) sont consacrés à l'artistique.

D.R.

Guérison

PARUTION

ACTIONS CULTURELLES ET MUSIQUES ACTUELLES. La Fédélima et Opale ont identifié les projets d'action culturelle de 192 structures de musiques actuelles : objectifs, financements, publics ciblés, avec quels artistes et quels partenaires, le rôle des collectivités… Cette publication, un partenariat avec les Éditions Mélanie Seteun ouvre la nouvelle collection «Musique et environnement professionnel». Elle se veut ouverte aux études émanant des acteurs artistiques et culturels et de leurs fédérations, syndicats… Elle est présente sur le portail scientifique revues.org.

600 «marmots» avec Villes des musiques du monde. Entre deux éditions du festival Ville des musiques du monde, deux chœurs d'écoliers de Seine-Saint-Denis et de Paris, soit plus de 600 enfants donneront des concerts les 17 et 31 mai, après plusieurs mois d'imprégnation du répertoire d'artistes associés au festival. Les premiers, à Aubervilliers, chanteront du Vallenato au côté de l'accordéoniste Antonio Rivas. L'autre groupe se produira à Sevran sur des compositions de Zaf Zapha. Le festival réunit onze villes dans ce partenariat.

WILLY VAINQUEUR

Imagine 2020 à Angers. La Fidèle Idée, compagnie théâtrale conventionnée en Pays de la Loire, créera un spectacle dédié à la transition écologique dans le cadre de l'événement Imagine 2020 qui se déroule au Quai, à Angers, du 26 au 28 mai. Inspirée du rapport de la New Economic Foundation, la pièce de Guillaume Gatteau s'inscrit dans une démarche de définition d'un «éco-théâtre». Imagine 2020 réunit 10 structures dans une réflexion sur le rôle du secteur culturel dans la transition écologique, avec un cofinancement européen. Également au programme, au Quai : Rachid Ouramdane, l'Atelier de Papier, Kate Mc Intosh, Pieter De Buysser, des films, des débats…

D. R.

Table ronde à Mimos. Le 30 Juillet, L'Odyssée/ festival Mimos organisera une table ronde sur «la Transmission des Arts du Mime et du Geste», avec Stéphane Fiévet, directeur du Centre national du théâtre, Chantal Achilli, directrice du festival, Alain Gautre, Yves Marc, Josef Nadj, Patrick Pezin, Elena Serra et Luis Torreao.

Accompagnement en Poitou-Charentes. L'agence culture de Poitou-Charentes publie une intéressante étude sur l'activité d'accompagnement, à partir d'une enquête auprès de 96 structures artistiques de la région. L'étude montre une activité en cours de structuration et de professionnalisation. 60% des structures de création et production déclarent accompagner un ou deux projets, tandis que près de la moitié des bureaux de production et développeurs d'artistes déclarent entre 3 et 5 projets. www.culture-poitoucharentes.fr

Lyon multilingue. Pour l'ouverture de la 7e édition de Printemps d'Europe, (du 8 au 25 mai) à Lyon, l'association Europe & Cies a sollicité les associations de la diversité linguistique afin d'organiser un village des langues dans le Parc Blandan, du 8 au 11 mai. Depuis janvier, les associations volontaires ont répété des propositions théâtrales avec des artistes pour monter un spectacle multinlingue sur le thème d'Hamlet. Cette édition est sous le parrainage de Matéi Visniek. Parmi les compagnies invitées, les Russes Babii, les Italiens Piccola Compagnia della Magnolia, les Albanais Qendra multimedia…

EN ROUTE VERS AVIGNON

Les Lucioles : un air de Japon

D. R.
Cinq jours en mars

Peu après le Off 2012, Jérôme Wacquiez a été invité au Japon et y a découvert le texte de *Cinq jours en mars* que l'auteur Toshiki Okada avait monté au Festival d'Automne 2008. Il proposera, à l'espace Alya d'Avignon cet été, sa vision de l'histoire de ce jeune couple qui se réfugie dans un hôtel pendant les cinq jours de l'attaque américaine sur l'Irak, en 2003. Installée à Compiègne depuis 2000, la Compagnie les Lucioles explore une certaine «étrangeté» au monde commun (une perte de repères sociaux devenue même un problème générationnel au Japon), en utilisant des langages parfois simples d'accès et parfois expérimentaux. La compagnie retourne à Avignon tous les deux ans, suivant son rythme de création, entre petites et grandes formes. «*On y vient avec la peur au ventre, mais c'est obligatoire pour la compagnie*, observe Jérôme Wacquiez. *Il y a un brassage artistique important et des programmateurs extérieurs à notre région, même s'ils nous connaissent, ne pourraient pas toujours se déplacer en Picardie pour notre création*». La venue à Avignon de cette production avec sept comédiens est facilitée par les soutiens de la Région et de la DRAC. **Y. P.**

L'Afrique à Paris. La cinquième édition du festival l'Afrique dans tous les sens (du 16 mai au 1er juin) élargit sa diffusion au Centre musical Fleury Goutte d'Or et à la Maison des Cultures du Monde. Ces deux structures sont désormais partenaires de cette manifestation organisée par l'association Safoul Productions et soutenue par la Ville de Paris. Concerts, ateliers, films, spectacles de rue et jeune public seront proposés, souvent gratuitement, autour du pays invité, le Mali, dans huit lieux d'Île-de-France. Les 40 ans d'existence de l'ensemble Kotéba, école panafricaine de théâtre ivoirienne, seront également célébrés.

PORTEURS DE PROJETS

Joëlle Smadja, directrice de Pôle Sud, futur CDC à Strasbourg

Depuis 1984, le destin de Joëlle Smadja s'est confondu avec celui de la Maison des Jeunes du quartier de la Meinau, à Strasbourg devenue le Pôle Sud. Pourtant, cette petite dernière d'une famille de cinq enfants, originaire de Tunisie, vivant à Paris où elle suivait des études artistiques, n'était prédisposée ni pour cette ville ni pour cet emploi. «*À cette époque, la direction était assumée par deux personnes et la définition du poste du second évoluait vers un profil plus artistique. Alain Py m'a recrutée là-dessus.*» Joëlle Smadja qui a découvert la danse à Strasbourg en aidant une association mettant en relations pratiquants et artistes se rend peu à peu indispensable dans la programmation danse et théâtre de Pôle sud qui a ouvert sa salle de spectacle en 1989. «*Le fait d'être en préfiguration pour un titre de centre de développement chorégraphique nous permet d'être redécouverts même par des institutions avec lesquelles nous collaborons depuis longtemps. Notre rôle devient plus clair*», explique Joëlle Smadja. À partir de 2015, le festival Nouvelles va essaimer dans sept villes de la région. «*Cela a redonné de l'énergie à l'équipe. Certains sont partis, nous recruterons en septembre*». Une mutation qui s'accompagnera de la création d'une autre manifestation intitulée «Extra-Pôle» et centrée sur les formes chorégraphiques hors théâtre, au moment où le CDC sera définitivement créé. **P. V.**

D. R.

BILAN

Festival À Corps

Du 11 au 18 avril à Poitiers

D.R.

Initiative : TAP-Théâtre et Auditorium de Poitiers scène nationale, Université de Poitiers, Centre de Beaulieu.
Historique : Le festival a été créé il y a 20 ans. C'est à l'origine un festival de danse universitaire permettant aux étudiants de partager leurs expériences et de voir mutuellement les pièces qu'ils ont élaborées. À Corps a d'abord travaillé avec le Centre d'animation de Beaulieu qui a commencé à intégrer quelques spectacles professionnels. La scène nationale de Poitiers, devenue le TAP en 2008, sous la nouvelle direction de Jérôme Lecardeur, a rejoint le projet en le nourrissant de spectacles professionnels. La direction artistique des spectacles professionnels s'est alors orientée vers la question de la représentation du corps contemporain au-delà du seul festival de danse. La manifestation est devenue un moment où se croisent les pratiques amateurs et professionnelles de la danse. C'est un moment singulier dans la façon de croiser les tendances les plus actuelles du champ de la danse et de la performance avec les héritages de la «nouvelle danse» des années 1980.
Dates : du 11 au 18 avril à Poitiers avec deux «premières parties» : dès le 4 avril *15 X LA NUIT* de Paul-André Fortier (création mondiale) et à partir du 9 avril *Ceci n'est pas…* de Dries Verhoeven (installation avec 10 épisodes sur 10 jours) qui se déroulaient dans divers espaces publics de la ville.
Lieux : Le TAP, le Centre de Beaulieu, la Maison des Étudiants, la chapelle des Augustins, l'église Sainte-Radegonde, le Stade la Madeleine, l'église Saint-Cyprien, la BU Droit et Lettres, la Place Charles-de-Gaulle, le bureau de poste de Bel Air.
Partenaires publics du TAP : Ville de Poitiers, DRAC et Région Poitou-Charentes, Département de la Vienne.
Partenaires publics de la 20e édition du festival : Ville de Poitiers, Région Poitou-Charentes, DRAC Poitou-Charentes, Université de Poitiers, Délégation générale du Québec, ONDA, Union Européenne-programme culture.
Autres partenaires du festival : CESMD Poitou-Charentes, réseau Canopé/PREAC danse, conservatoire de Poitiers, CROUS, rectorat de l'académie de Poitiers et le collectif Entrez dans la danse.
Partenaires privés : Deshoulières Jeanneau Architecte, GDF Suez.
Équipe : Isabelle Lamothe, vice-présidente de l'Université de Poitiers, Béatrice Charrier, directrice du Centre de Beaulieu, Jérôme Lecardeur, directeur du TAP et l'équipe TAP.
Tarifs : de 2 € à 13 € selon les spectacles et les publics (gratuité pour tous les spectacles dans l'espace public).
Nombre de manifestations :
Spectacles professionnels : 16 pour 54 représentations dont 26 dans l'espace public. **Spectacles d'amateurs :** 20 dont 5 dans l'espace public.
Taux de remplissage en salles : 93,85% pour les spectacles professionnels, 94,29% pour les spectacles d'amateurs.
Estimation des spectateurs dans l'espace public : 8 500.
Budget total : 350 000 €
dont programmation professionnelle (salle et espace public) : 230 000 €
programmation universitaire (dont ateliers et accueil/logistique) : 85 000 €
médiation/communication 35 000 €
Recette billetterie : 35 000 €
Partenaires médias : France Culture, *Mouvement*, Radio Pulsar, France 3.
Programmation / nombre d'équipes artistique invitées : 17 équipes professionnelles dont 9 d'origine étrangère. 19 équipes universitaires françaises dont deux lycées et 8 d'origine étrangère.

3 QUESTIONS À

Jérôme Lecardeur, directeur du TAP

«Garder le lien avec l'université»

D.R.

Comment assurez-vous l'équilibre entre spectacles professionnels et propositions étudiantes ?
J. L. : À l'origine, quand la conjugaison des deux s'est faite, amateurs et professionnels, se succédaient sur le même plateau. Aujourd'hui, pour des raisons techniques, neuf fois sur dix, la succession n'est pas possible. Les montages et démontages des spectacles professionnels sont complexes, mais nous avons voulu garder ce dynamisme de la rencontre. Nous faisons payer l'entrée des spectacles amateurs, symboliquement – c'est 2 € – pour éviter les dérives de ceux qui réservaient et ne venaient pas. Nous veillons à ce que le passage de l'un à l'autre se passe bien. On parle beaucoup en amont, on élabore le calendrier en collaboration, en particulier avec Isabelle Lamothe, d'autant que, depuis l'année dernière, j'ai fortement augmenté le volume des spectacles «pro» et amorcé un virage du «parfaitement chorégraphique» vers les questions du corps et de sa représentation contemporaine.

Comment vos partenaires universitaires ont-ils apprécié ce changement ?
J. L. : Isabelle Lamothe a compris l'enjeu. Soit le festival restait purement universitaire, installé dans les gymnases pour des présentations entre étudiants, soit il fallait accepter de s'aventurer dans l'ensemble de Poitiers et d'y prendre sa place. Ici, il n'y a pas de grandes manifestations emblématiques, mais l'offre est permanente. L'université a tout accepté de ce projet de développement.

Quelles sont les perspectives ?
J. L. : J'aimerais que l'on conserve quelque chose dans l'espace urbain, d'autant que, par ailleurs, Poitiers et le TAP appartiennent au réseau Performing Cities qui travaille sur ces questions. Mais cela a un coût et ne rapporte pas de recettes. Il faut le financer. J'aimerais garder le lien avec les formes nouvelles, en relation avec ce que fait Isabelle Lamothe dans son suivi des propositions universitaires. Ce qu'elle appellerait le corps sensible et que moi je qualifie plutôt de corps poétique et politique. Il faut garder cette connexion avec les étudiants. C'est en cohérence avec notre contrat d'objectif et avec les Rencontres Henry Langlois – qui devient cette année le Poitiers Film Festival – le seul festival d'écoles de cinéma de France.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE VERRIÈLE

SUR VOS AGENDAS

AIX-EN-PROVENCE
13 MAI
Les projets culturels participatifs
Par Arcade PACA
cid@arcade-paca.com

PANTIN
15 MAI
Ville en chantier…
Ville ré-enchantée
Ville de Pantin
01 49 15 41 70

SAINT-DENIS
19 ET 20 MAI
Genre et arts du spectacle
Par l'Université Paris 8
01 49 40 68 13

SAINT-JEAN D'ANGÉLY
20 MAI
Europe créative. Nouveaux programmes de l'Union européenne
Par Relai culture Europe,
le centre de culture européenne
et l'A agence culturelle
de Poitou-Charentes
www.culture-poitoucharentes.fr

PARIS
22 MAI
Quelle insertion professionnelle pour les musiciennes dans les musiques actuelles ?
Par H/F Île-de-France
www.hf-idf.org

27 MAI
Pour que vive la nuit
Par la Sacem. www.sacem.fr

SEVRAN – LIVRY-GARGAN
28 MAI
L'enfant, l'art et la nature : vivre le monde
Par le festival 193 soleil !
et la compagnie Praxinoscope
contact@193soleil.fr

PARIS
30 MAI
L'autre corps : scène et exhibition
Par L'université Sorbonne
nouvelle, le laboratoire SeFeA,
Le Carreau du Temple
www.carreaudutemple.eu

PARIS
1ER JUIN
Bienfaits et méfaits de la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel
Par le festival de L'Imaginaire
www.festivaldelimaginaire.com

BALMA
3 ET 4 JUIN
Un partenariat transfrontalier pour les arts du cirque ?
Par la Grainerie
www.la-grainerie.net

MONT-SAINT-AIGNAN
4 ET 5 JUIN
La rue comme espace chorégraphique
Par Le Cetaps et l'Atelier 231,
Centre national des arts
de la rue de Sotteville-
lès-Rouen
chore-rue2014.univ-rouen.fr

• DIJON. Théâtre en mai, du 23 mai au 1er juin. Organisé par le Théâtre Dijon Bourgogne, le festival proposera des spectacles avec les élèves de l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne, le groupe Merci, Antoine Lemaire, Catherine Umbdenstock, Samuel Achache et Jeanne Candel, Renaud Diligent, Compagnie Petits Papiers, Maelle Poésy, Julie Duclos, Matthieu Cruciani, Idem Collectif, mais aussi Jérôme Thmas, la compagnie Pierre Debauche (parrain de cette édition), Chiens de Navarre.

LAW ONE

• LILLE. Prémices, du 16 au 24 mai, organisé par le Théâtre du Nord (CDN) et La rose des vents, scène nationale, avec Audrey Chapon (Cie LaZlo), L'Ouvrier du Drame, Laurent Bazzin (Cie Mesden), Mounya Boudiaf (Cie Kalaam), Mathieu Jedrazak (Cie Brigitte Nielsen Society [Photo]), Tiphaine Raffier, Julie Duclos (Cie L'In-quarto).

• STRASBOURG. Premières, du 5 au 8 juin, organisé par le Maillon scène nationale, le Théâtre national de Strasbourg et le Badisches Staatstheater à Karlsruhe. Avec Ewelina Marciniak, Valters Sīlis, Corinne Maier, Codice Ivan, Fux, Antoine Laubin, Dániel D. Kovács, Thom Luz, Vilma Pitrinaite et Thomas Pondevie.

LE VOLCAN
SCÈNE NATIONALE
LE HAVRE

LE VOLCAN, SCENE NATIONALE DU HAVRE RECRUTE SON ADMINISTRATEUR GENERAL (H/F)

Avec ses deux salles de 800 et 190 places au Grand Volcan et la perspective d'un second théâtre modulable de 400 places, la scène nationale proposera chaque année plus de 50 spectacles pour près de 180 représentations publiques. Son équipe compte 29 salariés permanents.
A terme le Volcan développera ses activités sur deux sites, dont l'un entièrement nouveau qui contiendra notamment ses bureaux, une salle modulable et des studios de répétitions.
Depuis 2009, le Volcan est un établissement public de coopération culturelle.

MISSIONS
Sous l'autorité du directeur, l'administrateur général développe les missions suivantes :

1. Gestion administrative générale de l'établissement :
• Responsable de la gestion administrative et économique de la Scène nationale ;
• Responsable du pôle administratif et financier : services comptable, administratif billetterie.
• veille à l'application des règles régissant l'activité de l'établissement; maitrise des procédures de passation des marchés publics ;
• optimisation de la gestion de l'établissement ;
• préparation des réunions statutaires ;
• suivi des relations avec les partenaires publics, notamment dans l'élaboration et le suivi des dossiers de subvention ;

2. Gestion financière :
• préparation du budget et suivi rigoureux de son exécution ;
• préparation et suivi des budgets de production ;
• responsabilité de l'exploitation des productions de l'établissement ;
• production des analyses financières et fiscales et proposition des stratégies ;
• organisation et contrôle de gestion rigoureux ;
• participation à la recherche de financements.

3. Chef du personnel :
• suivi de l'application de la convention collective correspondant à l'établissement et des accords d'entreprise en vigueur ;
• suivi actif des instances représentatives du personnel ;
• veille permanente de la législation et de la réglementation sociale ;
• négociation, élaboration et signature des contrats de travail du personnel permanent et intermittent.

PROFIL SOUHAITÉ
• expérience solide et confirmée dans des fonctions analogues ;
• très bonnes connaissances des enjeux et des fonctionnements du spectacle vivant ;
• qualités managériales, relationnelles et rédactionnelles requises;
• autonomie, sens de l'organisation et de l'initiative, rigueur et discrétion;
• maîtrise de la comptabilité publique, et notamment de la nomenclature M4;
• maîtrise des outils informatiques ;
• bon niveau d'anglais parlé et écrit.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION

CDI de droit privé, statut et rémunération de groupe 2 tels que définis dans la convention collective des entreprises artistiques et culturelles en fonction de l'expérience des candidats.

Poste à pourvoir au plus tard le 1er septembre 2014.
Lettre de candidature accompagnée d'un CV à adresser **avant le 20 mai 2014,** exclusivement par mail à :
recrutement@levolcan.com

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola George - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

musica

festival international
des musiques d'aujourd'hui
Strasbourg

Musica recrute son/sa Secrétaire général(e)

Placé(e) sous l'autorité du directeur, le/la Secrétaire général(e) est chargé(e) de la politique partenariale, des relations publiques et de la communication du festival

Politique partenariale :

- Suivi et renouvellement des partenariats (sponsoring, mécénat, partenaires institutionnels)
- Recherche de nouveaux partenaires : montages des dossiers et contacts prospectifs

Relations publiques :

- Actions de recherche et de développement des publics cibles (dont mise en place d'actions pédagogiques)
- Organisation du lancement du festival (présentation publique de la programmation en juin)
- Organisation d'opérations de relations publiques avec les partenaires du festival, décideurs et relais d'opinions
- Gestion des invitations pour les partenaires du festival, décideurs et relais d'opinions
- Mise à jour et suivi des fichiers contacts
- Analyse de l'évolution des publics
- Mise en place et suivi de la billetterie informatisée (Ressources SI)
- Définition et suivi des relances e-mailings ciblées
- Recrutement, en liaison avec l'administrateur, et animation d'une équipe d'une trentaine d'hôtes et hôtesses d'accueil
- Élaboration et gestion du planning de ce personnel
- Suivi budgétaire des dépenses liées aux relations publiques

Communication :

- Élaboration et suivi de la stratégie de communication avec le directeur, les graphistes et les imprimeurs
- Gestion du visuel, du programme, des publications et de tous les supports de communication papier et numérique : site internet, blog et réseaux sociaux, newsletters...
- Définition et suivi du plan de diffusion des outils de communication ; présence de l'image du festival dans la ville et la région
- Optimisation de la communication en établissant les contacts nécessaires avec les responsables communication des structures partenaires
- Suivi budgétaire des dépenses liées à la communication

Presse :

- Suivi des relations presse régionale et transfrontalière (zone franco-germano-suisse) en liaison avec l'attachée de presse locale
- Mise en place des partenariats médias et développement des relations avec les nouveaux médias
- Coordination des captations audio-visuelles
- Suivi aux côtés des attachées de presse du dossier et de la revue de presse

Pour le/la seconder dans ses tâches, le/la Secrétaire général(e) recrute et supervise chaque année pour des durées variables et en liaison avec l'administrateur, 1 responsable et 1 assistant billetterie, 1 assistant relations publiques, 1 chargé de diffusion et régie logistique et 2 stagiaires communication et relations publiques.

PROFIL ET FORMATION

- **Expérience similaire et solides références exigées dans une structure de dimension nationale**
- Études supérieures dans des domaines liés aux fonctions à exercer (Bac + 5 ou équivalent)
- Anglais indispensable, allemand souhaité
- Excellentes qualités rédactionnelles requises
- Maitrise du Pack Office et des logiciels Ressources SI et 4D
- Bonne connaissance des réseaux de financement de la culture
- Connaissances dans le domaine de la création musicale appréciées
- Grande disponibilité et sens des responsabilités
- Esprit d'initiative, autonomie et dynamisme
- Sens des relations humaines, esprit d'équipe et compétences managériales
- Permis B

Poste cadre en CDI temps plein basé à Strasbourg, à pourvoir à partir du 15 juin 2014. Rémunération selon expérience.

Envoyer lettre de motivation et CV détaillé **impérativement avant le 16 mai 2014** par courrier *(pas de dossier de candidature par mail)* à :
Jean-Dominique Marco, Directeur
Musica, festival international des musiques d'aujourd'hui
1 place Dauphine - BP 90048, 67065 STRASBOURG CEDEX

www.festival-musica.org

Diapason-EPCC 73
recrute pour son pôle
Observatoire Culturel
Départemental

OBSERVATOIRE CULTUREL DEPARTEMENTAL

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDE – ASSISTANT(E) À L'OBSERVATION

Diapason EPCC 73 est une structure d'ingénierie et de développement culturel rayonnant sur l'ensemble des territoires de la Savoie. L'une des missions clé de cet établissement public est l'élaboration de diagnostics et d'états des lieux permettant d'atteindre les objectifs suivants :

- Développement et structuration culturels des territoires (projet culturel de territoire)
- Elargissement des publics (scolaires, publics empêchés,...)
- Soutien aux artistes et professionnels de la culture

L'Observatoire conduit l'ensemble des études nécessaires à la réussite de cette entreprise. Ces travaux concernent l'ensemble des disciplines artistiques (musique, musiques actuelles, danse, théâtre, cirque, arts visuels, lecture publique etc...) et des champs culturels (enseignements et éducation artistiques et culturels, pratique en amateur, diffusion, création etc...).

Sous l'autorité du directeur et par délégation de la responsable de l'Observatoire, le chargé d'étude aura pour missions :

1. De réaliser les études confiées par la responsable de l'Observatoire, en lien avec elle, et de participer ou – voire d'animer le – groupe de travail technique afférent à ces études
- Proposition d'une méthodologie / stratégie pour définir et répondre aux attentes d'une étude (cahier des charges)
- Réalisation de questionnaires (définition d'indicateurs pertinents – quantitatifs et qualitatifs)
- Collecte de l'information
- Traitement de l'information (graphiques, tableaux, mise en place d'outils de veille, etc)
- Rédaction d'analyses / de pistes de réflexion / de préconisations
- Elaboration de rapports, notes de synthèse, et présentation des résultats ; diffusion des informations et participation à leur valorisation (communication)

2. De porter assistance quand nécessaire à la responsable de l'Observatoire sur les projets conduits au sein de ce service (tâches diverses liées aux problématiques de l'observation)

3. De participer au développement de l'Observatoire dans ses futures missions

Compétences requises :
- Très bonne connaissance des **politiques culturelles** et des problématiques liées à **l'aménagement culturel des territoires** – titulaire **master projets culturels ou politiques culturelles ou aménagement du territoire**
- Très bonne connaissance des **méthodologies d'observation** voire d'évaluation des politiques publiques
- Connaissance des **collectivités territoriales** et de leur fonctionnement
- Maîtrise des outils **excel** et **powerpoint** ; qualités rédactionnelles
- **Autonomie dans le travail, respect des consignes et des délais, capacité à travailler en équipe et dans l'urgence**
- **Rigueur, discrétion**

Voie de recrutement : statutaire (grade Attaché) ou contractuelle (CDD 3 ans)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + participation mutuelle + tickets restaurant

Prise de poste : 1er septembre 2014

Merci d'adresser au plus tard **le 30 mai 2014** votre lettre de candidature + CV à : **Monsieur le Président**
DIAPASON – EPCC73 - BP 90213 - 73002 CHAMBERY cedex
martine.houchard@diapason73.fr
www.diapason73.fr

PROFILCULTURE

La Biennale de Lyon (art contemporain et danse) recrute son administrateur / responsable administratif et financier - h/f

La Biennale de Lyon est une association de loi 1901, qui a la charge de concevoir, de produire et de mettre en œuvre alternativement deux grands événements internationaux :
la Biennale de la Danse (les années paires) et la Biennale d'Art Contemporain (les années impaires).

Ses principales missions sont :
Le soutien à la création et à la diffusion.
La formation artistique des publics.
Le rayonnement international de la France et tout particulièrement de Lyon et de sa région.
L'animation du territoire, de la métropole lyonnaise et de la Région Rhône-Alpes.

LA BIENNALE DE LYON

Sous la responsabilité de la Directrice Générale, l'Administrateur(trice) assure :
La gestion administrative et financière.
L'établissement du budget, et notamment du budget artistique en lien fonctionnel avec les directeurs artistiques.
La supervision de la comptabilité analytique, le contrôle de gestion.
La veille juridique et fiscale, la mise en œuvre et le suivi des évolutions légales ou règlementaires.
Le suivi des relations avec les tutelles et les financeurs, notamment dans l'élaboration et la gestion des dossiers de subvention.
La rédaction des bilans d'activités et la préparation des réunions des instances statutaires de l'association.
La gestion des ressources humaines (encadrement du personnel, relations avec les IRP, suivi des contrats de travail, recrutement et formation).
La négociation des accords avec les lieux qui accueillent les manifestations.
La définition de la politique tarifaire en lien avec le service des publics.

Il (elle) anime un service administratif composé de 4 personnes.

Formation supérieure en gestion.
Expérience de 10 ans minimum en finance/gestion/juridique/administration.
Acquise dans une institution culturelle nationale ou internationale, ou dans une entreprise privée.
Avec une réelle sensibilité pour l'univers de la culture, du spectacle vivant et de l'art contemporain.
Rigueur, capacité d'adaptation, d'organisation et d'anticipation.
Aisance rédactionnelle et relationnelle.
Qualités managériales, capacité à fédérer et à travailler en équipe.
Maîtrise de l'anglais requise.

Le poste, basé à Lyon, est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle à notre conseil :
ALGOE EXECUTIVE, sous référence 4314LDS - email cfa14@algoe.fr
9 bis route de Champagne - CS 60208 - 69134 Ecully Cedex

Signature à or.

L'Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados (ODACC),

ASSOCIATION SOUS CONVENTION AVEC
LE CONSEIL GÉNÉRAL DU CALVADOS

ODACC Calvados – Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados

Recrute un(e)

Chargé(e) de mission spectacle vivant

Sous l'autorité du directeur, vous exercerez les missions suivantes :
◆ Organisation de saisons de spectacles pour le réseau du Calvados : programmation, animation d'équipes de bénévoles, suivi administratif et budgétaire ◆ Expertise des dossiers de demande de subventions présentés au département du Calvados pour tout le secteur du spectacle vivant (à l'exception de la musique), en fonctionnement et en investissement, en création et en diffusion ◆ Conseil apporté aux équipes artistiques du département dans les domaines de la production, la diffusion et l'administration.

Profil recherché ◆ Formation supérieure, bac + 3 minimum dans le domaine des arts et du spectacle ◆ Connaissance des réseaux de diffusion nationaux ◆ Connaissance du statut associatif et de l'administration des collectivités territoriales ◆ Expérience confirmée dans des théâtres ou réseaux départementaux de diffusion ◆ Sens du travail en équipe et management de bénévoles ◆ Maîtrise des outils informatiques ◆ Grande disponibilité ◆ Permis B indispensable

Statut ◆ Cadre groupe G ◆ CDI de droit privé à temps complet ◆ Convention collective de l'animation

Candidature ◆ Adresser lettre de motivation + CV avant le mardi 27 mai 2014 à : Monsieur Henri Girard, Président de l'ODACC, 36 rue Fred Scamaroni, 14000 Caen

◆ Poste à pourvoir le 1er novembre 2014

◆ Renseignements sur le poste auprès de Jacky Besnier, Directeur de l'ODACC, au 02 31 57 18 20

CAEN Normandie

Un poste de chargé de mission "Spectacle Vivant"

(cadre d'emplois des attachés territoriaux – catégorie A – H/F) au sein de la Direction de la Culture.

Sous la responsabilité du directeur et du directeur-adjoint, vous êtes en charge de l'organisation et de la planification de projets conduits par le service commun intéressant des dossiers communautaires comme communaux dans votre domaine d'activité. Vous êtes également référent de la Direction pour l'un des quatre Pôles de vie de quartiers, pour l'accompagnement d'actions en direction des habitants.

Missions détaillées sur www.caen.fr

Vous êtes attaché territorial titulaire ou inscrit sur liste d'aptitude. Vous disposez d'une solide connaissance des politiques culturelles et du fonctionnement des institutions et vous avez un intérêt pour les enjeux du théâtre, de la musique et de la danse. Vous savez travailler en collaboration avec vos collègues. Vous disposez d'une solide maîtrise des procédures administratives et budgétaires des collectivités territoriales et de la méthodologie de conduite de projet. Vous maîtrisez les logiciels bureautiques. Vous êtes diplomate, à l'écoute des demandes, et force de proposition. Vous êtes rigoureux et méthodique. Vous faites preuve de capacité à négocier, d'esprit de synthèse et d'aisance rédactionnelle.

Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle.

Clôture des candidatures au 19 mai 2014
Nos offres d'emplois sur le site www.caen.fr

Pour paraître dans ces pages :
Fabiola George - Tél : 02 40 20 60 29
annonces@lalettreduspectacle.com

LE GRAND T
théâtre de Loire-Atlantique

Le Grand T, théâtre de Loire-Atlantique, est un EPCC subventionné par le Département de Loire-Atlantique en coopération avec la Ville de Nantes et la Région des Pays de la Loire. Il reçoit le soutien de l'État – Préfet de la région Pays de la Loire – Direction régionale des affaires culturelles - dans le cadre du programme scènes conventionnées.

Le Grand T, théâtre de Loire-Atlantique recrute :

UN(E) ADJOINT(E) À LA DIRECTRICE DU PÔLE PUBLIC ET MÉDIATION

Au sein du Grand T, le Pôle public et médiation participe à la définition d'une politique cohérente des publics qui englobe des objectifs de démocratisation et de diversification, des objectifs territoriaux, des objectifs de fréquentation et de vente ainsi que la conception de projets d'action culturelle.

Pour mener à bien sa mission, le pôle public et médiation travaille en étroite collaboration avec les autres pôles du théâtre. Six personnes travaillent au sein de ce pôle : la directrice, deux adjoints et trois collaborateurs.

MISSIONS

Sous l'autorité directe de la directrice du pôle, l'adjoint à la directrice participe activement à la réflexion stratégique liée à ses missions ainsi qu'à la coordination administrative, logistique des activités et à l'animation de l'équipe du Pôle.

Il/elle est chargé(e) de l'animation des réseaux de pratique théâtrale en milieu amateur, professionnel, scolaire et universitaire : organisation de stages, rencontres théâtrales, master class, coordination des enseignements de spécialité théâtre.

Il/elle participe à la prospection, au développement et à la diversification des publics.

Il/elle participe à la conception, à la coordination et à la mise en œuvre de projets, en partenariat avec les secteurs social et associatif.

Il/elle assume le pilotage de certains de ces projets sur délégation de la directrice du pôle.

Il/elle accompagne les actions du pôle sur le terrain : relations publiques, animation de rencontres ou visites de théâtre, accueil du public aux représentations…

Il/elle assure, en alternance, une permanence de responsabilité publique lors des manifestations organisées par le Grand T.

PROFIL

Formation supérieure complétée par une expérience d'au moins 5 ans dans une structure culturelle, dans un poste à responsabilités comprenant notamment des missions d'encadrement.

Aisance relationnelle primordiale, bon esprit de synthèse et capacités rédactionnelles souhaités.

Bonne connaissance du spectacle vivant, du secteur social et du champ des pratiques amateurs.

Maîtrise des outils informatiques.

Goût pour le travail en équipe.

Autonomie, rigueur, organisation, écoute, curiosité.

Maîtrise d'une langue étrangère appréciée.

Disponibilité, horaires variables dans le cadre d'un temps de travail annualisé.

Permis B indispensable (nombreux déplacements sur le territoire de Loire-Atlantique).

CONDITIONS

CDI à plein temps/statut cadre

Salaire en fonction de l'expérience et de la grille salariale du Grand T

Poste à pourvoir à partir du 28 août 2014

Adresser candidature (CV et lettre de motivation)
jusqu'au 20 mai inclus par courriel exclusivement à
candidature.PPM@leGrandT.fr

Entretiens prévus le 6 juin 2014 à Nantes

Le Grand T – 02 28 24 28 24 – www.leGrandT.fr

NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
DIRECTION MATHIEU BAUER

Le Nouveau théâtre de Montreuil, centre dramatique national, dirigé par Mathieu Bauer, metteur en scène et musicien recrute

Un (e) directeur (trice) des productions, de la diffusion et des accueils

Le projet artistique, animé par une équipe permanente de 20 personnes, articule une programmation pluridisciplinaire, composée notamment de créations et productions déléguées. La programmation – 150 représentations par saison - est constituée de 2/3 de productions et 1/3 d'accueils de spectacles français et étrangers et d'activités complémentaires : activités en direction des publics, petites productions événementielles et activités liées à la vie du lieu.
En étroite collaboration avec la direction, la direction adjointe, l'administrateur général, la direction technique et la direction des relations publiques et de la communication, le/la directeur (trice) des productions, de la diffusion et des accueils est responsable de la mise en œuvre des productions du directeur du CDN , des productions déléguées des autres artistes, des co-productions, des tournées , des petites productions événementielles, ou toutes autres manifestations liées au projet artistique , dans leur dimension juridique, financière , logistique et relationnelle .
Il (Elle) a sous sa responsabilité une chargée de production à plein temps partagée avec la direction technique et une chargée de diffusion à temps partiel.

A ce titre il / elle supervise et organise notamment :

- l'accompagnement des artistes dans la maturation de leur projet de création
- l'évaluation et le suivi des budgets des projets
- La coordination des productions du CDN
- la diffusion des productions du CDN en France et à l'étranger
- la recherche de partenaires financiers publics et privés (co-producteurs ou autres) français et internationaux selon les objectifs fixés par la direction
- Le suivi des éléments juridiques nécessaires à la réalisation des projets
- La relation avec les partenaires professionnels : la négociation et la rédaction des contrats
- La gestion des équipes artistiques et techniques ainsi que celle de son service en relation avec les autres services du CDN
- La logistique d'accueils des autres artistes et des spectacles et la logistique des productions en tournée

Profil et qualités requises :

Diplôme de l'enseignement supérieur en gestion des institutions culturelles (ou équivalent)
Expérience confirmée dans un poste similaire
Connaissance du spectacle vivant et de ses réseaux nationaux et internationaux
Rigueur de gestion
Capacités d'organisation, d'anticipation, d'analyse, de synthèse, et de rédaction
Qualités managériales, aisance relationnelle et aptitude au travail en équipe
Capacités de négociations
Disponibilité et dynamisme
Intérêt pour la création contemporaine
Anglais confirmé et deuxième langue souhaitée

Conditions :

CDI à temps plein
Statut de cadre
Salaire en fonction de la grille salariale de l'établissement
Poste à pourvoir début septembre 2014
Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation jusqu'au 30 Mai 2014 à l'attention de Mathieu Bauer, directeur
A l'adresse mail nathalie.remy@nouveau-theatre-montreuil.com

L'Orchestre Régional de Basse-Normandie recrute

Orchestre Régional de Basse-Normandie

un(e) CHARGÉ(E) DE DIFFUSION ET DE DÉVELOPPEMENT / RELATION PRESSE

Finalité

Placé sous l'autorité du directeur général, le chargé de diffusion et de développement a pour mission d'assurer le suivi des dossiers de production liés aux tournées et à la diffusion afin d'assurer la vente et de superviser le bon déroulement des concerts de l'Orchestre Régional de Basse-Normandie, tant en région, qu'en France et à l'étranger. Il met en place la stratégie de développement de l'action culturelle avec le médiateur culturel placé sous son autorité. Il participe également à la promotion de l'activité de l'Orchestre Régional de Basse-Normandie auprès des médias et structures partenaires.

Principales missions et responsabilités

• Programmation et diffusion : Associé à l'équipe de direction, il participe aux réunions de préparation des saisons à venir. Il veille notamment au respect des contraintes budgétaires et techniques des projets pressentis afin de développer une offre cohérente, répondant à une volonté affirmée de contribuer au rayonnement de l'Orchestre Régional de Basse-Normandie sur le territoire bas-normand et national. Il participe et assure le suivi de l'administration de production, dès la vente des concerts et jusqu'à la représentation, tant en externe dans les relations aux organisateurs de concerts, qu'en interne dans les relations avec les artistes musiciens et les collaborateurs de l'équipe administrative et technique. Il définit la stratégie d'information des partenaires professionnels (collectivités, organisateurs de spectacle), en vue d'assurer le suivi des contacts existants et leur élargissement. Ceci implique en outre :
> de prospecter le terrain et mettre à jour les contacts professionnels
> d'assurer périodiquement des relances
> de maintenir et développer les contacts en représentant la structure à l'extérieur (présence aux spectacles en région et au-delà,participation à des réunions professionnelles)
> d'être à l'écoute des nombreux organisateurs non professionnels de la région, en leur apportant accompagnement et conseils techniques pour l'accueil des productions de l'orchestre

• Encadrement de l'action culturelle : Il est responsable de l'action culturelle qui s'exerce essentiellement en Basse-Normandie, est en charge de la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de développement des publics ; répondre aux appels à projet de la DRAC (Jumelages, Culture/Santé, Culture/Justice) et de la Région Basse-Normandie (Cart'@too), constituer les dossiers et réaliser des projets cohérents et de qualité. Placé sous son autorité, le médiateur culturel de l'Orchestre Régional de Basse-Normandie a pour mission de l'assister dans le suivi de l'action culturelle définie, tant dans la participation à l'élaboration des projets, que dans leur mise en oeuvre et leur animation.

• Administration :
> En étroite collaboration avec le directeur général, il participe à l'établissement d'une estimation des dépenses liées aux tournées, et pour certains projets spécifiques (cessions hors région, coproductions), il participe à l'établissement des budgets détaillés et des prix de cession.
> Il rédige et saisit les contrats (cession, coproduction) des projets dont il a la charge, et en assure le suivi
> Il tient à jour le « tableau de bord » des activités liées aux tournées
> Il met à jour et assure le suivi des fichiers, contacts et de la base de données

• Communication / Relation presse : A l'interface des différents services concernés par les activités de tournée, le chargé de diffusion et de développement / Relation presse s'assure de la bonne circulation des informations en interne et en externe. En particulier :
> avec la régie générale : transmettre les informations et les contacts pour garantir la bonne mise en oeuvre des moyens logistiques nécessaires (repérages, fiches techniques, feuilles de route, transports)
> avec l'équipe administrative : transmettre les éléments permettant l'élaboration des outils de communication des concerts en région (affiches, programmes), veiller à leur réalisation en temps voulu et établir des synergies autour des concerts régionaux, pour inciter le public à découvrir la programmation générale de l'Orchestre Régional de Basse-Normandie, à travers la mise en place de projets pédagogiques et d'actions de sensibilisation des publics. Il participe à l'élaboration de la plaquette de saison.
> en relation régulière avec le monde de la presse et des médias pour assurer la promotion extérieure de l'activité de l'Orchestre Régional de Basse-Normandie. Il élabore au besoin, en relation avec l'équipe, les documents destinés à assurer la promotion des productions proposées en tournée.

Qualités requises

Bonne connaissance du milieu de la diffusion et des partenaires culturels, connaissance indispensable du milieu musical et artistique ; Bonne expression écrite et orale, capacités organisationnelles, rigueur, disponibilité, sens du travail en équipe, très bon niveau relationnel ; Maîtrise de l'anglais lu, parlé, écrit ; Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, InDesign) ; Fréquents déplacements à prévoir, présence indispensable lors des concerts de l'Orchestre Régional de Basse-Normandie programmés au delà de Caen.

Classification

Cadre 4 de la Convention collective nationale pour les entreprises artistiques et culturelles

Candidature

Date de limite de dépôt des candidatures : 26 MAI 2014.
Envoyer CV + lettre de motivation par e-mail à :
Guillaume Lamas, directeur général – Orchestre Régional de Basse-Normandie
Mail : contact@orchestrenormandie.com

THÉÂTRE SARTROUVILLE YVELINES CDN

Le Centre Dramatique National de Sartrouville recrute

SON DIRECTEUR TECHNIQUE GÉNÉRAL {F/H}

PROFIL

• Professionnel confirmé de la direction technique dans le secteur du spectacle vivant • Formation technique supérieure • Maitrise des réglementions ERP, sécurité et hygiène • SSIAP 2 • Maitrise des logiciels informatique Excel et Word • Bonne maitrise de la gestion du personnel et de la gestion budgétaire.

MISSION

• Encadrement et gestion des équipes techniques permanentes et intermittentes pour l'accueil des spectacles programmés au théâtre • Responsable de la gestion budgétaire du secteur technique • Gestion de l'entretien et de la maintenance des deux bâtiments accueillant du public du • Centre Dramatique National • Gestion et encadrement des personnels de maintenance, de nettoyage et de surveillance des bâtiments et du parking • Responsable des relations avec les services techniques de la ville de Sartrouville • Responsable de la sécurité du public pendant et hors ouverture du théâtre • Suivi des investissements nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments.

A terme le poste évoluera vers une responsabilité élargie à la supervision de l'activité technique des créations du CDN.

Conditions : Poste à pourvoir au **1er octobre 2014.**
Salaire selon expérience.

Envoyer CV et lettre de motivation au service du personnel
Théâtre de Sartrouville
Place Jacques-Brel - BP 93 - 78505 Sartrouville Cedex

PROFILCULTURE

VILLE DE BLAGNAC

LA VILLE DE BLAGNAC
23.000 Habitants (Haute-Garonne) RECRUTE

UN REGISSEUR LUMIERE H/F

(Categorie B) - POUR LE 1er SEPTEMBRE 2014

Poste ouvert :
- Aux techniciens titulaires de la FTP
- Aux contractuels (CDD d'un an à l'issue duquel pourra être proposée une intégration dans la FPT)

Placé sous l'autorité directe du Régisseur Général de la Direction Odyssud Spectacles (2 salles de spectacles de 950 et 190 places, 155 000 entrées/an, 20 000 abonnés, scène conventionnée par l'Etat, la Région, et le Département), ce collaborateur effectuera les missions suivantes :

MISSIONS

- Assurer le montage et le démontage des lumières de spectacle
- Assurer la conduite des spectacles
- Participer aux études de faisabilité (fiches techniques)
- Encadrer des équipes d'intermittents
- Gérer les stocks et maintenir le matériel
- Accueillir les stagiaires

PROFIL

- Maîtrise des méthodes et matériels liés à la régie lumière (gestion des projecteurs automatiques dans le cadre des accueils)
- Bonnes connaissances en électricité et signal DMX
- Qualités relationnelles (liens avec les artistes et les techniciens accueillis)
- Connaissance des règles en matière de sécurité incendie et du travail (SSIAP1 apprécié)
- Pratique de l'anglais (écrit, parlé)
- Ordre, méthode, rigueur et sens de l'organisation
- Grande disponibilité
- Sens du service public
- Habilitation électrique

Les candidatures accompagnées d'un C.V.sont à adresser à
Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines
Place Jean-Louis Puig - 31706 - BLAGNAC CEDEX
Ou par mail : **recrutement@mairie-blagnac.fr**

AVANT LE : 20 mai 2014
Merci de préciser la référence de l'offre : AC/DOS/REG

PROFILCULTURE

Structures de création et de diffusion

Direction

THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION. Directeur (h/f). Cand. avant le 19/05. Pour le 1/01. Note d'orientation 04 72 00 44 08, dominique.rochette@culture.gouv.fr.

LA PÉNICHE OPÉRA. Directeur (h/f). Cand. avant le 2/05. Poste à pourvoir pour la rentrée 2014. recrutement.penicheopera@gmail.com

THÉÂTRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES - Scène nationale (78). Directeur (h/f). Cand. avant le 22/04. Pour le 1/10. mduveau@tsqy.org ; veronique.evanno@culture.gouv.fr ; josiane.karkides@culture.gouv.fr ; veronique.balbobonneval@agglo-sqy.fr ; derenberk@yvelines.fr

MAISON DES JONGLAGES à La Courneuve (93). Responsable (h/f). Cand. avant le 24/04. Poste à pourvoir en juillet. recrutementmdj@gmail.com

Administration/production/diffusion

LE VOLCAN - Scène Nationale du Havre (76). Administrateur général (h/f). ➜ Voir page 13

MUSICA à Strasbourg (67). Secrétaire général (h/f). ➜ Voir page 14

BIENNALE DE LYON (69). Administrateur / responsable administratif et financier (h/f). ➜ Voir page 15

NOUVEAU THÉÂTRE DE MONTREUIL (93). Directeur des productions de la diffusion et des accueils (h/f). ➜ Voir page 16

ORCHESTRE RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE à Caen (14). Chargé de diffusion, de développement et de relation presse (h/f). ➜ Voir page 16

POL'N à Nantes (44). Coordinateur (h/f). Cand. avant le 18/05. Entretiens 1re quinzaine de juin. Pour le 1/09. poln@orange.fr

LA COMÉDIE DE L'EST (68). Directeur de production et diffusion (h/f). administration@comedie-est.com

COMPAGNIE 111 - AURÉLIEN BORY à Toulouse (31). Administrateur de production (h/f). CDD 6 mois. Cand. avant le 26/05. florencemeurisse@cie111.com ; www.cie111.com

ACTION CULTURELLE DU VAL DE LORRAINE - THÉÂTRE GÉRARD PHILIPE FROUARD (54). Administrateur (h/f). Cand. avant le 25/05. CDI pour le 1/09. 03 83 49 29 34. www.tgpfrouard.fr

THÉATRE NATIONAL DE TOULOUSE - MIDI-PYRÉNÉES. Chargé de production (h/f). Cand. avant le 13/05. CDD 4½ mois. www.tnt-cite.com. v.soulignac@tnt-cite.com

ACT OPUS - CIE ROLAND AUZET. Attaché à l'administration, chargé de production (h/f). Cand. avant le 30/05. Pour le 1/09. cie.actopus@gmail.com

THÉÂTRE DE CHAMBRE - 232U à Aulnoye-Aymeries (59). Administrateur (h/f). Cand. avant le 15/05. www.profilculture.com

GECCA, GROUPEMENT D'EMPLOYEURS CULTURELS DE LA CÔTE D'AZUR (06). Chargé d'administration (h/f). administration@panda-events.com

LE GRANIT, Scène nationale de Belfort (90). Chargé de développement des publics (h/f). À pourvoir le 01/09. Cand. avant le 31/05. www.profilculture.com

SINE QUA NON à Saint-Nazaire (44). Chargé d'administration (h/f). Cand. avant le 15/05. suzie@agence-sinequanon.com ou marielle@agence-sinequanon.com

POLYFOLIES au Vésinet (78). Assistant de production (h/f). Cand. avant fin avril. polyfolies@polyfolies.com

Communication / relations publiques

LE GRAND T, théâtre de Loire-Atlantique à Nantes (44). Adjoint à la directrice du Pôle public et médiation (h/f). ➜ Voir page 16

Technique

THÉÂTRE DE SARTROUVILLE ET DES YVELINES, CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL. Directeur technique général (h/f). ➜ Voir page 17

LE GRANIT, Scène nationale de Belfort (90). Régisseur principal lumière (h/f). Poste à pourvoir le 01/09. Cand. avant le 31/05. www.profilculture.com

HOSTELLERIE DE PONTEMPEYRAT à Usson-en-Forez (42). Régisseur accueil artistes (h/f). CDD à pourvoir dès le 5/05. administration@hostellerie-pontempeyrat.com

THÉÂTRE DE CHÂTILLON (92). Directeur technique (h/f). Cand. avant le 15/05. CDI pour le 25/08. www.theatreachatillon.com

EPCC LE QUAI - FORUM DES ARTS VIVANTS à Angers (49). Régisseur principal plateau (h/f). Cand. avant le 16/05. CDI pour le 1/06. www.profilculture.com

CENTRE CULTUREL ARC-EN CIEL THÉÂTRE DE RUNGIS. Directeur technique (h/f). Cand. avant le 23/05. Pour novembre. www.profilculture.com

CDDB-THÉÂTRE DE LORIENT (56). Directeur technique (h/f). Cand. avant le 15/05. Pour le 1/09. c.roussarie@letheatredelorient.fr

SEML LE MANS ÉVÉNEMENTS. Directeur technique (h/f). Cand. 9 /05. charlotte.boucheron@lemans-congres.com

PARC DE LA VILLETTE. Chef de service construction (h/f). CDI à pourvoir le 1/07. recrutement@villette.com

Autres

DIAPASON-EPCC 73. Chargé d'étude - assistant à l'observation (h/f). ➜ Voir page 14

LE GRAIN, THÉÂTRE DE LA VOIX à Paris ou Bordeaux (33). Chargé de projet (h/f). CDD 8 mois évolutif. recrutement@theatredelavoix.com

FESTIVAL EN OTHE à Auxon (10). Chargé de projet jeune public Festicoccinelle (h/f). direction@festivalenothe.org

Organismes

ODACC, Office départemental d'action culturelle du Calvados. Chargé de mission spectacle vivant (h/f). ➜ Voir page 15

CULTURE O CENTRE à Orléans (45). Directeur de la communication et des relations publiques (h/f). Cand. avant le 6/05. CDI à pourvoir à partir de juillet. Entretiens le 20/05. sylvie.dupuis@cultureocentre.fr

ACTES-PRO à Amiens (80). Coordinateur général (h/f). Cand. avant le 1/05. Poste à pourvoir le 1/07. Entretiens : 27 et 28/05. www.actes-pro.fr

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous
Tél. 02 40 20 60 21
Fax 02 40 20 60 30
emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée…

Fonction publique territoriale

VILLE DE CAEN (14). Chargé de mission «Spectacle Vivant» (h/f). ➜ Voir page 15

VILLE DE BLAGNAC (31). Régisseur lumière (h/f). ➜ Voir page 17

VILLE D'ARGENTAN (61). Directeur du service culturel (h/f). Cand. avant le 19/05. drh@argentan.fr

VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS (94). Coordinateur de l'Espace culturel Gérard Philipe (h/f). Cand. avant le 10/05. À pourvoir début juin. culture@fontenay-sous-bois.fr

VILLE DE TRAPPES-EN-YVELINES (78). Directeur des affaires culturelles (h/f), cand. avant le 31/05, ref. «2014-12-Ext-DAC» + Responsable Fêtes et Cérémonies (h/f), ref. «2014-13-Ext-Resp Fêtes et cérémonies». recrutement@mairie-trappes.fr

DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS à Bobigny. Chef de service adjoint de la culture (h/f). fgaydu@cg93.fr.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CAUX ESTUAIRE SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC (76). Directeur de l'École de musique (h/f). 02 35 13 36 90.

pôle emploi

Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

Palatinu

PALAIS DES SPORTS ET DES SPECTACLES

Inauguré à Ajaccio fin 2013,
U PALATINU, Palais des Sports et des Spectacles a une capacité d'accueil de 3000 places assis/debout ou 1650 places assises.

Son acoustique digne d'un auditorium et ses possibilités d'accueil technique et humaine en font un acteur incontournable de la vie culturelle Corse.

Pour tout renseignement:
www.palatinu.fr

04 95 27 99 10
info@palatinu.fr

www.23graphicdesign.com

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettreduspectacle.com

Premier ministre. Régine Hatchondo, ancienne directrice des affaires culturelles de la Ville de Paris, est aujourd'hui conseillère du Premier ministre, chargée de la culture.

Ministère de la Culture et de la Communication. Alexandre Tiphagne devient chef de cabinet auprès de la ministre de la Culture et de la Communication. Il était chef adjoint de ce même cabinet et conseiller technique en charge du livre, et remplace Marie Aubert.

Théâtre national de l'Opéra-Comique. Olivier Mantei, ex-directeur adjoint de l'Opéra-Comique, a été choisi pour succéder à Jérôme Deschamps comme directeur délégué du Théâtre national de l'Opéra-Comique.

Opéra national de Paris. Le service presse se restructure après le départ de Pierrette Chastel (retraite) et d'Hélène Coudray (projets personnels). Martin Coulon, attaché de presse du Théâtre du Châtelet depuis 2007, arrive à l'Opéra de Paris où il sera en charge de la presse des productions lyriques, concerts et récitals.

Département de Seine-et-Marne. Philippe Mille est nommé directeur des politiques culturelles du Département de Seine-et-Marne.

D.R.

Il a assuré les fonctions de directeur de la culture pour le Département de Loire-Atlantique (depuis 2009), la Région Bourgogne, l'agglomération de Saint-Étienne Métropole, le Département du Territoire de Belfort et la Ville de Charleville-Mézières.

CDN Nice-Côte d'Azur. Sylvie Record a rejoint Irina Brook et l'équipe du CDN en qualité d'administratrice générale. Elle était directrice adjointe du Théâtre du Gymnase à Marseille et du Théâtre du Jeu de Paume à Aix-en-Provence. Elle succède à Claude Becker.

Théâtre du Châtelet. Édouard Dagher arrive aux côtés de Anne Marais, responsable du service presse du Châtelet, où il remplace Martin Coulon comme attaché de presse du Théâtre du Châtelet. Il a occupé des fonctions relatives à la politique extérieure et aux relations internationales, notamment sur le Moyen-Orient.

Opéra national de Bordeaux. Laurence Dessertine a été élue à la tête du conseil d'administration en remplacement de Dominique Ducassou.

La Belle Électrique. Sébastien Riou (MC2, la Source) devient le directeur technique de la Belle Électrique, futur lieu de musiques actuelles de Grenoble, qui ouvrira à l'automne. Anne-Laure Poulette (festival Jour & Nuit) en sera la chargée de communication.

Théâtre de la Bastille. Patrice Blais-Barré, directeur technique adjoint du Théâtre de la Bastille, prend la succession de Raoul Demans, directeur technique de la Bastille, qui part en retraite.

D.R.

Ville de Pornichet. François Le Berre a rejoint l'équipe du service culturel de la Ville de Pornichet (44), en charge de la salle de spectacles Quai des Arts et du festival Les Renc'arts. Il était responsable de la régie événements à la mairie d'Orvault (44) et succède à Sébastien Guillemineau, parti au Silex, scène de musiques actuelles à Auxerre (89).

Festival du Quercy Blanc. Le comédien Jean-Claude Caron assume la direction artistique en charge de la programmation du festival du Quercy blanc et des arts vivants à Saint-Cyprien (46).

Technopol. Fabien Thomas est le nouvel administrateur de l'association Technopol. Marielle Visentin, également secrétaire de Technopol-Techno Parade, y est chargée de mission sur le festival Paris Electronic Week.

PARCOURS

Pascale Henrot, future directrice de l'ONDA

Elle succédera à Fabien Jannelle, à la rentrée

Directrice du Théâtre de la Cité universitaire depuis mai 2008, Pascale Henrot se dit une militante de la mobilité professionnelle : «*Il faut six à huit ans pour mettre en place un projet, ensuite on arrive en fin de cycle*», assure-t-elle. Elle a donc postulé à la direction de l'ONDA forte d'une expérience qui couvre une bonne partie des métiers dans le secteur du spectacle vivant. Elle a démarré comme artiste, danseuse Chez Philippe Decouflé de 1984 à 1987. Puis, dans la même compagnie DCA, elle a été assistante chorégraphique et, jusqu'en 2000, directrice. À ces postes, elle a notamment assuré la coordination générale des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques d'Albertville, en 1992. Elle connaît également le fonctionnement des festivals puisqu'elle a été codirectrice de Paris Quartiers d'été, de 2000 à 2008.

BENOITE FANTON

Nouveaux adjoints à la culture (deuxième volet)

- **Ajaccio (Corse).** Simone Guerrini
- **Amiens (80).** Nathalie Devèze
- **Aubervilliers (93).** Magali Cheret
- **Aurillac (15).** Catherine Amalric
- **Auxerre (89).** Souad Aouami
- **Bar-le-Duc (55).** Daniel Bersweiler
- **Beauvais (60).** Arnaud De Sainte-Marie
- **Belfort (90).** Marie Rochette de Lempdes
- **Béziers (34).** Élisabeth Pissaro
- **Bourges (18).** Catherine Pellerin
- **Brive-la-Gaillarde (19).** Jean-Marc Comas
- **Cergy-Pontoise (95).** Joël Motyl
- **Chalon-sur-Saône (71).** Benoît Dessaut
- **Chambéry (73).** Alexandra Turnar
- **Clermont Ferrand (63).** Isabelle Lavest
- **Compiègne (60).** Eric De Valroger
- **Creil (60).** Danièle Carlier
- **Dijon (21).** Christine Martin
- **Douai (59).** Annick Louvion
- **Dunkerque (59).** Michel Tomasek
- **Évreux (27).** Jean-Pierre Pavon
- **Gennevilliers (92).** Yasmina Attaf
- **Joué-lès-Tours (37).** Sandrine Fouquet
- **Laval (53).** Didier Pillon
- **Le Havre (76).** Sandrine Dunoyer
- **Marseille (13).** Anne-Marie d'Estienne d'Orves
- **Maubeuge (59).** Nathalie Gomes Gonçalves
- **Montpellier (34).** Bernard Travier
- **Montreuil (93).** Alexie Lorca
- **Nancy (54).** Lucienne Redercher
- **Narbonne (11).** Zohra Teggour
- **Nevers (58).** Véronique Lorans
- **Pau (64).** Jean Lacoste
- **Perpignan (66).** Michel Pinell
- **Poitiers (86).** Michel Berthier
- **Rennes (35).** Benoît Careil
- **Rochefort (17).** Florence Lecossois
- **Saint-Chamond (42).** Stéphanie Calaciura
- **Saint-Denis (93).** Sonia Pignot
- **Saintes (17).** Marie-Line Cheminade
- **Sartrouville (92).** Frédéric Hasman
- **Sotteville-Lès-Rouen (76).** Edwige Pannier
- **Thionville (57).** Jackie Helfgott
- **Toulon (83).** Yann Tainguy
- **Valenciennes (59).** Geneviève Mannarino

(Suite dans le prochain numéro)